

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2042 - LUNDI 23 JUIN 2014

Chaîne de l'Espoir

Une dizaine d'enfants seront opérés du coeur au CHU de Brazzaville

Après les premières opérations à cœur ouvert réalisées l'année dernière, l'association humanitaire «La Chaîne de l'Espoir» que dirige le Pr Alain Deloche, organise, à compter de ce lundi, la deuxième campagne d'opérations du cœur sur des enfants souffrant de graves cardiopathies.

Sont concernés, dix enfants âgés de 2 à 16 ans, mis aux bons soins d'une équipe de onze chirurgiens, anesthésistes et infirmiers venus du CHU de Rangueil à Toulouse en France sous la conduite du Dr Daniel Roux.

« Cette mission s'inscrit dans le grand projet de notre institut du cœur pour Brazzaville. Elle viendra former les équipes locales à la chirurgie cardiaque. Nous venons pour opérer les enfants mais aussi pour former l'équipe médicale et paramédicale », a indiqué l'assistante du professeur Alain Deloche, Marie Teyssebre dans une interview aux Dépêches de Brazzaville

La Chaîne de l'Espoir est présente au Congo depuis 1989. En partenariat avec la Fondation Congo Assistance, elle a, à ce jour, déjà transféré 450 enfants pour des opérations similaires.



Les médecins de la chaîne de l'espoir lors de passage au CHU B en 2013

Page 13

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Ntumi et ses amis se prononceront le moment venu

Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, Dominique Basseyla, Bonaventure Mizidi Bavouéza et Bonaventure Boudzika ont rencontré Frédéric Bintsamou Ntumi, le 19 juin à Mayama dans le département du Pool. Au nom de la Convention des partis républicains (CPR) dont sont membres leurs partis respectifs, les cinq dirigeants ont parlé des élections locales à venir et du débat sur la Constitution du 20 janvier 2002. Sur les élections, le collège des présidents de la CPR a décidé de les affronter dans l'unité et la cohésion afin de gagner. Parlant du débat qui défraie la chronique relatif au changement ou non de la Constitution, ces leaders politiques ont déclaré attendre de se prononcer lorsque le président de la République et l'Assemblée nationale porteront officiellement



Bonaventure Mizidi, Nick Fylla de Saint-Eudes, Dominique Basseyla et Bonaventure Boudzika

la question sur la place publique. À terme, la CPR se propose de doter leur groupement d'un cadre juridique approprié.

Page 2

FONCTION PUBLIQUE

Les diplômés sans-emplois revendiquent leur intégration

ÉDITORIAL

Espoir

Page 2

La coordination nationale des écoles de formation professionnelles publiques et le Socle des diplômés des écoles professionnelles regroupant plus de treize mille diplômés sans-emplois demandent au gouvernement de publier sans délai la notification fixant les quotas de leur recrutement dans la Fonction publique.

Dans une déclaration rendue publique vendredi à Brazzaville, ces sans-emplois ont annoncé l'organisation des

sit-in pacifiques devant les ministères des Finances et de la Fonction publique. « La tergiversation demeure le maître mot des ministères de la Fonction publique et des Finances en charge de notre intégration. Les cadres de ces deux ministères ne cherchent pas à résoudre la question de notre intégration et chaque année, il nous faut faire le pied de grue pour parvenir à nos fins », précise la déclaration.

Page 7

RAPATRIEMENT VERS KINSHASA

Le CNTF refuse de mettre ses bateaux à l'eau

Le collectif des agents du Chantier naval et transports fluviaux (CNTF) a résolu de mettre à quai les trois unités réquisitionnées par le gouvernement pour le rapatriement vers Kinshasa des ressortissants de la RDC, dans le cadre de l'Opération « Mbata ya bakolo ». Les 325 agents de cette structure justifient cette mesure par le non-paiement des 305 millions FCFA promis par le gouvernement pour faire fonctionner le CNTF pendant le déroulement de cette opération lancée au début du mois d'avril.

« Si le gouvernement ne paie pas, ne serait-ce qu'une facture, nous en resterons au statu quo. Nous restons intransigeants et ne reprendrons pas les opérations de rapatriement vers Kinshasa », a déclaré le président du syndicat Le fluvial, Eustache Elenga, soulignant que depuis trois mois, la situation est très difficile dans les foyers des agents qui accusent à ce jour trois mois d'arriérés de salaires.

Page 7

53 ANS FAC/GENDARMERIE

Charles Richard Mondjo loue le sacrifice des soldats congolais en Centrafrique

La célébration des 53 ans de la création des Forces armées congolaises et de la Gendarmerie nationale a donné lieu à plusieurs manifestations à Brazzaville et à l'intérieur du pays. Lors d'une déclaration liée à l'événement, le ministre à la présidence de la République, chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a rappelé les missions des Forces armées congolaises à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Il est notamment revenu, au plan extérieur, sur l'engagement des militaires, gendarmes et policiers congolais dans

le cadre de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique en invoquant le « sacrifice suprême » de « treize soldats morts en mission commandée », dans ce pays ami. Charles Richard Mondjo a par ailleurs insisté sur le devoir de « servir » qui est celui des hommes en uniforme comme pour les mettre en conformité avec « la discipline, la morale et l'éthique pour une Défense au service de la nation », thème choisi cette année pour célébrer cet anniversaire.

Page 7

ÉDITORIAL

Espoir

Ainsi donc débute ce matin, au CHU de Brazzaville, la nouvelle campagne de lutte contre les maladies cardiaques que conduira, dix jours durant, l'équipe de spécialistes toulousains qui était venue sauver, ici même, de nombreux enfants il y a quelques mois. Initiée par la Chaîne de l'espoir, cette campagne s'inscrit dans le cadre du vaste projet qui vise à doter notre capitale d'un « hub du cœur » vers lequel afflueront demain, pleins d'espoir, les malades que seule une intervention peut sauver d'une mort certaine.

Ce hub n'est pas conçu pour les seuls patients du Congo, mais a pour vocation de soigner et de guérir des malades venus de tous les pays du Bassin du Congo. Élevé sur les hauteurs de Brazzaville, à proximité immédiate de l'aéroport Maya-Maya, doté des équipements les plus modernes, servi par des spécialistes africains formés aux techniques les plus avancées, aménagé pour recevoir les familles qui accompagneront les patients, ce lieu d'exception permettra enfin de conduire sur place les opérations qui jusqu'ici ne pouvaient être faites qu'en Europe ou aux États-Unis.

Disons-le sans détour : la réalisation de ce projet aussi noble qu'ambitieux est à inscrire dans la liste des actions qui feront demain du Congo en général, de Brazzaville en particulier, l'un de ces points de rencontre privilégiés où la science et la technique se conjuguent pour permettre à l'homme de vivre mieux en combattant les maladies auxquelles sa faible nature l'expose. Soutenu par les plus hautes autorités de l'État, accompagné par la Fondation Congo assistance que préside Antoinette Sassou-N'Guesso, conduit de bout en bout par des spécialistes ayant démontré leur savoir-faire sur d'autres continents, notre hub du cœur s'inscrit à coup sûr dans la liste des initiatives les plus spectaculaires qui projettent l'Afrique en avant.

Suivant de près et depuis le départ la réalisation de ce grand projet, nous sommes bien placés, nous journalistes, pour dire que, comme toujours, il résulte de la conjonction de quelques volontés déterminées. Mais aussi et surtout de l'intuition d'un homme dont l'existence est tout entière vouée à la préservation de la vie. Grâce soit rendue, donc, au professeur Alain Deloche sans lequel rien ne se serait fait.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

La Convention des partis républicains se réserve de donner son point de vue

Le collège des présidents de la Convention des partis républicains s'est réuni le 19 juin à Mayama, dans le département du Pool, autour du président du Conseil national des républicains, Frédéric Bintsamou dit Pasteur Ntumi, pour harmoniser leurs points de vue sur le débat relatif au changement ou non de Constitution et sur les prochaines élections locales.

À propos de la Constitution du 20 janvier 2002, le collège des présidents de cette plateforme de l'opposition a convenu, le moment venu, de donner son point de vue sur la question lorsque le débat officiel sera lancé par le président de la République ou le Parlement comme le recommande la Constitution.

En ce qui concerne les prochaines élections locales, le collège des présidents a esquissé les grandes lignes de leurs stratégies qui consistent à mutualiser leurs forces, à unir leurs énergies pour garantir leur victoire à cette consultation électorale.

Le collège des présidents a également pris le ferme engagement de doter leur plateforme politique d'un cadre juridique dans les tout prochains jours. De même, il a été arrêté de pérenniser ce genre de rencontres qui participent assurément, ont-ils dit, à l'œuvre de consolidation de la paix et de la démocratie au Congo.

Les présidents de la Convention des partis républicains ont mis à profit ces retrouvailles pour visiter les réalisations du Pasteur Ntumi à

Mienanzambi, à quelques encablures de Mayama, notamment : une école primaire et un collège d'enseignement général ; une infirmerie avec cinq lits d'hospitalisation et une pharmacie, ainsi que les logements des enseignants, un hôpital et une église en construction.

Les présidents de la Convention des partis républicains qui étaient présents à Mayama sont : Nicéphore Fylla du Parti républicain et libéral ; Dominique Basseyla de l'Union pour la reconstruction du Congo ; Bonaventure Boudzika du Congrès pour la démocratie et la République et Bonaventure Mizidi du Mouvement pour les intérêts des congolais et le salut.

Roger Ngombé

L'UDR-Mwinda favorable au changement

Dans une déclaration rendue publique le 19 juin, à la mairie de Boko (département du Pool), l'Union pour la démocratie et la république (UDR) Mwinda authentique, que préside Stéphane Ntsatouabantou Milongo, s'est déclarée favorable au changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

« Il faut nécessairement élaborer une nouvelle constitution qui tiendra compte des compétences des uns et des autres, qui mettra l'homme qu'il faut à la place qu'il faut, selon les conclusions démocratiques de Dolisie », a déclaré le président de la section Boko, Joseph Mabanza dans son allocution. La maire de la communauté urbaine de Boko, Laurentine Milongo, épouse du défunt président fondateur du parti, André Milongo, a dit partager cette opinion. « Tel était aussi l'avis de mon époux. Mon mari militait aussi pour le changement de la Constitution. J'adhère à la cause de mon époux »,



Le présidium des travaux

a-t-elle souligné. Interrogée sur l'absence de l'UDR-Mwinda authentique de certains débats politiques, elle a indiqué : « J'attends de recevoir des invitations. Je suis ici, les débats se passent à Brazzaville. On est sous-informé, d'autant que notre radio nationale n'est pas captée ici, à Boko. Il faut qu'on nous invite. Je n'ai pas peur de participer aux débats. »

La cérémonie a également connu la participation de la Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco) section Pool.

Bien qu'étant apolitique, celle-ci s'est dite également favorable au changement de la constitution afin que « la société civile se retrouve dans les sphères de décision », a déclaré son président Arnold Mathat.

La Caresco, a-t-il poursuivi, estime que cette nouvelle constitution devrait accorder plus d'attention aux personnes démunies et handicapées, conformément à la loi 009/92 du 22 avril 1992 portant promotion et protection envers elles.

Jean-Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE DU NIARI

La population de Moungoundou-Sud dénonce l'abandon des chantiers

Ils sont nombreux les « opérateurs économiques » qui se volatilisent dans la nature après avoir encaissé des sommes d'argent du contribuable congolais pour la construction des infrastructures... À travers le pays, on trouve de nombreux chantiers abandonnés. Tel est le cas dans la sous-préfecture de Moungoundou-Sud, dans le département du Niari.

Ici, plusieurs chantiers amorcés depuis 2006 à la faveur de la municipalisation accélérée restent inachevés malgré les acomptes perçus par les entrepreneurs — parfois des « fils du terroir » — chargés de les réaliser. Ainsi une dizaine de projets, s'ils étaient arrivés à terme, auraient positivement transformé l'image de la sous-préfecture de Moungoundou-Sud, qui manque d'infrastructures de base.

Des chantiers abandonnés ou des malfaçons

Parmi les ouvrages non achevés ou abandonnés, figure la résidence du sous-préfet, dont les travaux ont été confiés à l'entreprise GECC. Selon les sources locales, le chantier « a été abandonné dès son lancement en 2006, avec un taux de réalisation qui n'atteint que 30 %. L'entrepreneuse en charge dudit chantier serait décédée et aurait été remplacé par l'un de ses frères qui aurait pris la clé des champs ». Actuellement, les lieux sont envahis par les herbes : hérissos, rats palmistes, serpents et autres



Un bâtiment inachevé

petits animaux de la forêt y ont trouvé refuge. Une situation qui ruine tous les espoirs de ceux qui étaient désignés pour les occuper. Autre lieu, autre chantier abandonné : celui du collège d'enseignement général (CEG) de Moungoundou-Sud dont les travaux concernaient la réhabilitation de l'ancien bâtiment et la construction d'un autre. Le tableau renvoie à celui de la sous-préfecture, outre qu'ici, une partie du mura été détruit. « Les travaux confiés à la société Dady's Services ont été réalisés à 45 % », précise le secrétaire général de la sous-préfec-

ture, Emmanuel Kélékélé. L'école primaire de la localité n'a pas échappé au phénomène. En effet, l'un de ses deux bâtiments de trois salles de classe, dont les travaux avaient été confiés en 2006 à la société EBACO, est resté sans couverture jusqu'en 2013. L'entrepreneur est parti, narguant les autorités chargées du suivi des travaux. D'où l'intervention du député de cette circonscription électorale, Alphonse Koua, qui a mis la main à la poche pour doter le bâtiment d'une toiture. Le même sort est partagé par l'hôpital de Moungoundou-Sud, dont le chantier est exécuté

par la société ACPS à hauteur de 70%. Selon certaines sources, ce chantier est arrêté depuis 2009 faute de financement. À propos des travaux d'adduction d'eau potable, lancés en 2006, leur exécution atteint 90%. Depuis 2009, ils sont restés en l'état sans qu'aucune explication ne soit fournie aux populations même si la rumeur fait écho du manque de générateur.

L'Hôtel de police, construit par la société Ekambi Bâtiments, a quant à lui été réceptionné provisoirement. En effet, il ne fait pas l'unanimité au sein du service de contrôle. « Ces travaux

n'ont pas été réalisés selon les règles de l'art. En peu de temps, le bâtiment s'est dégradé d'une drôle de façon », constate un habitant.

La population réclame que l'impunité cesse

Irresponsabilité, immoralité, inconscience, insouciance : ces mots sont des populations qui qualifient ces opérateurs démissionnaires « d'ennemis de la République » et ne comprennent pas qu'« ils continuent de se la couler douce ». Pour les femmes et hommes de Moungoundou-Sud, l'État doit sévir. « Il est inconcevable que ce genre d'actes bénéficie de l'impunité », déplore un habitant, visiblement scandalisé.

Le député rassure...

En séjour à Moungoundou-Sud, du 13 au 15 juin, Alphonse Koua, député de la circonscription, a pris la mesure de la situation. « J'ai déjà fait état des projets abandonnés lors des questions orales au gouvernement avec débat. Je ne cesserai pas d'en parler tant que ces projets ne sont pas terminés. La population doit être patiente, car ces projets vont se réaliser progressivement dans le cadre de l'exécution du plan national de développement du gouvernement. »

Autrement dit, la balle est dans le camp du gouvernement qui doit poursuivre les opérateurs économiques véreux qui circulent librement afin de leur infliger des sanctions qu'ils méritent, quel que soit leur rang social.

Jeanice Hortence N'guellet
(stagiaire)

LE FAIT DU JOUR

Pour une réforme du carton rouge au football

On dit le monde du football très fermé et difficile à secouer. Ainsi a-t-on attendu longtemps avant de voir les arbitres arborer une tenue autre que le maillot noir qui faisait qu'on les appelait toujours les « hommes en noir ». Depuis quelques années, la donne a changé, les « maîtres » du terrain, dont la fonction s'apparente à celle que remplissent en d'autres lieux le juge, le gendarme ou le policier, s'habillent coloré.

Pour alléger leur travail ô combien excitant, une innovation vient d'être introduite au Brésil où se déroule la phase finale de l'événement sportif le plus médiatique de la planète, la Coupe du Monde de la Fédération internationale de football association. Il s'agit de cette bombe traçante qui aide à placer le mur lors de coups francs ou à caser le ballon au départ d'une action en réparation.

Cela dit, les arbitres ont beau s'habiller gaïment, ils ont entre leurs mains, en plus du sifflet, des pe-

tits cartons pour maintenir la discipline du jeu. Car il faut savoir, s'agissant des vingt-deux athlètes sur le terrain de football, que l'on a affaire à de vrais combattants. Armés de leurs bottines cramponnées, ils sont en chasse du ballon, du but, mais le plus souvent aussi de la jambe qui traîne. D'où l'impérieuse nécessité de garder des règles strictes afin d'assouplir le trop fort engagement de certains joueurs. Le rôle des arbitres, et tout particulièrement de l'arbitre central, est donc primordial.

La question se pose cependant de savoir si, tel qu'elle fonctionne, l'attribution du carton rouge assure l'équité dans le dénouement d'une rencontre de football. En effet, même justifiée, l'expulsion définitive d'un joueur en cours de match, parfois de deux relevant d'une même équipe, déteint a fortiori sur les chances du groupe sanctionné. Il est vrai que les équipes réduites

à dix ou à neuf ne perdent pas toujours. Il arrive d'ailleurs qu'elles créent la sensation en battant à plate couture leurs adversaires restés aux normes. Le problème posé n'est pas celui-là, il concerne la règle commune du fair-play réclamée par tous qui permettrait, sur ce point précis, que les vingt-deux athlètes au complet terminent le match à l'issue du temps réglementaire.

Qu'advierait-il alors de l'impitoyable carton rouge ? Distribué en cas de faute grave ou d'accumulation de deux cartons jaunes, il ne serait pas dispensé du règlement. En principe, le joueur qui écope du carton rouge est exclu des deux prochains matchs de son club. Eh bien, cela est suffisant pour que la sanction ne prenne effet qu'à l'occasion de ces futurs derbies. On pourrait ici redouter une aberration : lors de finales par exemple, que ce soit en Coupe du Monde ou dans d'autres compétitions, les rencontres vi-

sées n'existent pas. Pourquoi ne pas compenser le carton rouge sans avenir par une amende substantielle au détriment de l'équipe impliquée ?

Enfin, le débat lancé présentement peut être aussi sensible que celui concernant la peine de mort. Les pays qui l'ont abolie ne sont pas moins attachés au respect des droits de l'homme. Le sport-roi a besoin de fédérer encore plus, car on voit aussi que parfois certains cartons rouges ne sont pas justifiés. Loin de mettre en cause le travail essentiel des arbitres, les marges d'erreur des juges au sifflet militent en faveur d'une réflexion sur ce qui vient d'être dit. À forces égales, chances égales, cette maxime s'appliquera difficilement dans le domaine du football si la sanction au carton rouge de l'antijeu ne se laisse pas toiletter... sportivement.

Gankama N'Siah

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Le SCPFE en difficulté financière

Depuis trois ans, le Service de contrôle des produits forestiers à l'exportation (SCPFE) est confronté à une situation financière difficile. La cause : son budget est alimenté par le prélèvement de 1% de la valeur FOB (Free on board) des produits exportés, qui constitue sa principale source de financement.

Ce sujet a été l'objet du débat du comité de gestion de cet organisme public, le 19 juin à Brazzaville, lors de sa troisième session. L'objectif était de formuler des mesures visant à assurer un financement adéquat du SCPFE et à améliorer ses performances.

En effet, l'augmentation de la transformation locale des bois, conformément aux orientations de la politique de gestion durable des forêts, induit une diminution du volume des grumes exportées, qui se traduit par la baisse des recettes de ce service. Selon le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière, Michel Elenga, les procédures de décaissement des fonds de l'État, censés assurer le financement du SCPFE, ne pourraient pas garantir son fonctionnement.

« Il est opportun de mener une réflexion responsable, afin d'apporter les solutions appropriées à cette problématique, en vue d'éviter de plonger dans une situation difficile ce service qui joue un rôle stratégique dans la gestion durable des forêts. Il s'agit d'assurer le financement durable de cette structure, mais également de mettre en place des mécanismes visant une amélioration de son fonctionnement, à travers une adéquation entre l'efficacité et les moyens financiers », a souligné Michel Elenga.

Cependant, ce service, qui est appelé à être opérationnel en permanence, doit se développer en améliorant la gouvernance forestière et, notamment, le contrôle des bois à l'exploitation. Pour ce faire, il est envisagé de créer de nouveaux postes de contrôle, de renforcer les capacités humaines et matérielles et d'améliorer les conditions de travail pour garantir l'efficacité du service. Ainsi, les membres du comité ont adopté, entre autres, les rapports d'activités, de statistiques et de gestion de l'exercice 2013 ; les recommandations de la deuxième session extraordinaire ; le plan de travail annuel ; et le projet de budget exercice 2014.

Pour rappel, le comité de gestion a recommandé, lors de sa deuxième session, que soit effectué le versement des excédents budgétaires du SCPFE au fonds forestier, soit 44 000 440 FCFA, de certifier les comptes auprès de la Cour des comptes, et d'uniformiser le programme d'activités de cette structure selon le modèle du plan de travail annuel.

Josiane Mambou Loukoula

DÉVELOPPEMENT DE GAMBOMA

Un nouveau cadre de réflexion est né

Le Cercle de réflexion sur les perspectives de développement du district de Gamboma (département des Plateaux), que préside Hugues Ngouélondélé, a fait sa sortie officielle le 19 juin, à Brazzaville, en présence des sages et cadres de la localité.

En vue de promouvoir la croissance et de consolider les acquis, les parlementaires, les sages et les cadres ressortissants de ce district ont ressenti l'urgence de mettre en place un cadre de réflexion afin d'accélérer le processus d'émergence de l'échelon local à l'échelon national.

L'objectif est de permettre aux filles et fils de Gamboma de réfléchir au devenir économique de la région afin d'optimiser la variable travail et de rendre la gestion de la cité plus consensuelle et performante. Cette organisation veut également déterminer la vision future du district de Gamboma en s'appropriant le processus de modernisation et d'industrialisation du Congo en général et du district en particulier.

« Après deux ans de mandature, je constate que la division règne en notre sein. Il est plus que temps de commencer à régler nos contentieux pour le bien de Gamboma, qui constitue notre patrimoine commun. Mettons-nous ensemble et réfléchissons sur le devenir de notre

terroir. L'apport de cette localité s'impose comme une nécessité dans la démarche d'une rénovation fondamentale du cadre de gestion du pays », a déclaré Hugues Ngouélondélé.

Ce cercle de réflexion envisage d'élaborer des projections macro-économiques du rééquilibrage de l'apport fiscal ; de faciliter l'arrimage de Gamboma à la synergie nationale à travers

sera organisé autour de la mise en place du cadre de réflexion sur les perspectives de développement du district ; la réactualisation des projets arrêtés lors de la municipalisation accélérée ; la définition des projets de création d'un quartier résidentiel à Gamboma et autres.

Pour atteindre ces objectifs, trois commissions ont été mises en place. Il s'agit de la commission de l'écono-

« Après deux ans de mandature, je constate que la division règne en notre sein. Il est plus que temps de commencer à régler nos contentieux pour le bien de Gamboma, qui constitue notre patrimoine commun. Mettons-nous ensemble et réfléchissons sur le devenir de notre terroir. L'apport de cette localité s'impose comme une nécessité dans la démarche d'une rénovation fondamentale du cadre de gestion du pays

la mise en place de structures de réflexion sur les sujets d'intérêt national ou international, et de structures de suivi des publications des ressortissants, athlètes, artistes, meilleurs élèves et étudiants du district. Il s'agira également de mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en exécution des recommandations du cadre de réflexion.

Au sein de cercle de réflexion, le débat

mie et de la promotion de l'initiative privée ; la commission socio-culturelle pour la promotion des talents et le rattachement de chacun au district ; et enfin, la commission politique et de la protection du patrimoine politique du district. La coordination est composée d'une cellule de supervision, d'un secrétariat et de membres, essentiellement des cadres de ce district.

Josiane Mambou Loukoula

MESSAGE DU COORDONATEUR DU CERCLE DE REFLEXION «L'OEIL NEUF», LE DR. JEAN DIDIER ELONGO, A L'OCCASION DE LA CONFERENCE-DEBAT DU 13 JUIN 2014 AU PALAIS DES CONGRES DE BRAZZAVILLE

Mesdames et Messieurs, Distingués invités, Chers universitaires et collègues, Mesdames et Messieurs les conférenciers !

Le Cercle de Réflexion « L'Œil Neuf », dont j'ai la lourde charge de diriger, par ma voix, vous remercie d'avoir honoré de votre présence à la grande conférence-débat qui sera animée, sous peu, par Monsieur Henri Marcellin DZOUA-NGUELET.

D'entrée de jeu Mesdames et Messieurs, j'aimerais dire que dans une de ses études, le Doyen Georges VEDEL mettant l'accent sur le rôle fondamental que jouent le droit et sa pratique dans une société, écrivait, je cite : « Si je crois mal savoir le droit dans une société, je crois savoir ce que c'est une société sans droit : l'anarchie ». Par ces propos, le Doyen Georges VEDEL soulignait les fondements de l'ordre dans une société, et notamment l'ordre constitutionnel qui est fondé sur le respect des règles et principes consacrés par la constitution.

Dès lors,
- Ces règles et principes sont-ils immuables ou peuvent-ils être modifiés dans un sens ou dans un autre ?
- Sont-ils tributaires des circonstances ayant prévalu à l'élaboration de la constitution ou non, pour qu'ils soient modifiables ou pas ?
- L'ordre constitutionnel peut-il en être remis en cause ou simplement consolidé ?

En tant qu'intellectuels, se poser ces questions et chercher à les résoudre est le symbole de l'engagement qui doit, en permanence, nous caractériser. Pour mémoire, le Cercle de Réflexion « L'Œil Neuf » a été créé en 2008, avec pour objectif, de permettre aux intellectuels de tout horizon de se retrouver dans un cadre serein, loin des passions, pour discuter des questions essentielles qui engagent la vie et le devenir de notre pays. C'est dire que votre présence en ces lieux n'est pas le fruit du hasard, bien au contraire ! Mesdames et Messieurs, Distingués invités, Chers conférenciers !

Vous conviendrez avec moi que la notion d'« intellectuel » n'a pas de frontière. Car du P.C.T. à l'U.P.A.D.S. en passant par le M.C.D.D.I., la D.R.D., le R.D.D., l'U.D.R. Mwinda, le C.D.R.,... nous trouvons ces intellectuels capables de se surpasser pour discuter des questions essentielles qui engagent la vie de la nation.

C'est ainsi que parmi les thèmes qui font désormais partie de l'histoire, l'Œil Neuf vous avait proposé en son temps et à cette époque :

- La municipalisation accélérée ;
- La route facteur de développement ;
- Le rôle des grands travaux dans le développement du Pays ;
- La place des villages et des nouveaux villages...
Toutes ces réflexions sont consignées dans les annales de l'Œil Neuf.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités, Chers conférenciers !
Notre société compte beaucoup d'intellectuels dont certains ont malheureusement déjà tiré leur révérence. Au nombre de ces derniers figurent deux (02) hommes rompus au débat qui nous étaient à la fois amis et frères, membres de l'Œil Neuf.

S'ils étaient encore des nôtres, Ils seraient certainement à nos côtés, parce que grands débatteurs et défenseurs de la nation, je cite :
- Le Docteur SIAPA, honorable pour certains, et
- Bernard Nébral ONDAYI, journaliste engagé.

Paix à leurs âmes !!!
Mesdames et Messieurs, Distingués invités, Chers conférenciers !
Au moment où le Pays dans son ensemble vit dans une quiétude et une paix incontestables, les intellectuels de tout bord se doivent de réfléchir sur les questions essentielles concernant notre pays, à l'instar de la Constitution du 20 Janvier 2002.
Au delà des aspects politiques, en ma qualité de Juriste,

j'aimerais tout simplement demander à notre auguste assemblée de mettre de côté ce qui nous divise conformément aux valeurs :
- de notre République à savoir « unité, travail et progrès », et

- de notre hymne national, je cite : « (...) oublions ce qui nous divise, soyons plus unis que jamais, vivons tous pour notre devise unité, travail, progrès ».
Mesdames et Messieurs, Distingués invités, Chers conférenciers !
Texte fondateur de tout Etat, la constitution occupe une place importante dans toute société civilisée. C'est ainsi que les constitutions dans le monde moderne sont autant de moyens que se donnent les hommes, dans un espace donné, pour régler les problèmes juridiques et politiques qui se posent à eux, à un moment précis de leur histoire.

La Constitution bien que texte fondamental n'est cependant pas immuable. Elle a prévu elle-même ses mécanismes de révision.
- Sont-ils bons ?
- Sont-ils mauvais ?
La question mérite d'être posée.
C'est dans ce cadre que je salue la présence dans cette salle de nos frères de la diaspora et d'Afrique, qui ont toujours été aux côtés du Congo même pendant les pires moments de son histoire, pour traiter les questions essentielles qui engagent son avenir.
Aussi, ai-je l'honneur et le plaisir de vous présenter :
- Maître Joseph GNOU, Avocat au barreau de Bordeaux et de Paris, de nationalité centrafricaine, et
- Le Docteur en économie, Monsieur Ludovic Pavel NSIMBA, qui nous revient loin de SUISSE, membre du parti U.M.P., grand débatteur épris des questions congolaises.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités, Chers conférenciers !
La Constitution Congolaise avec ses hauts et ses bas, ses

différents goulots d'étranglement peut-elle être
- Révisée ?
- Modifiée ?
- Changée ?

L'Œil Neuf vous offre une occasion unique de ramener ce débat sur les fondements juridiques.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités, Chers conférenciers, chers universitaires.
Parce que tous ceux qui parlent de la Constitution, pour certains, ils ne l'ont pas encore lu, et pour d'autres bien que l'ayant lu ne l'ont pas compris.
Ce mélange créé un cocktail quasi explosif qu'il nous faut savoir gérer, car il y va de l'avenir du Pays ainsi que de l'avenir de chacun d'entre nous.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités, Chers conférenciers !
Le thème d'aujourd'hui s'articule autour d'une problématique que j'ai libellée « Réflexions sur la norme juridique suprême au Congo-Brazzaville : la Constitution du 20 Janvier 2002 est-elle révisable ? »

Avant de donner la parole à l'orateur,

J'aimerais vous préciser que Monsieur Henri Marcellin DZOUA-NGUELET est enseignant-chercheur aux Facultés de Droit des Universités Marien NGOUABI de Brazzaville au Congo, et CHEIKH ANTA DIOP de Dakar au Sénégal.
Il a formé plusieurs générations d'étudiants qui, pour la plupart, sont devenus des grands cadres de ce pays, Ministres, Magistrats, Avocats, Enseignants chercheurs...

Monsieur DZOUA-NGUELET, l'auditoire aimerait vous écouter à présent !!!

J'ai dit, Je vous remercie.

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Dans le cadre de la gouvernance publique, les attentes de tous les acteurs doivent être prises en compte. Les choix publics ne relèvent pas d'une décision uniquement politique. Ils doivent découler d'une étude comparative démontrant l'intérêt économique. »

Olivier Torres, professeur de management à l'Université de Montpellier 1, magazine African Business, 18 juin 2014

« La grande bourgeoisie, quand l'un des siens est atteint, fait souvent ce qui est à la fois amical et condamnable : elle le défend. »

Charles Consigny, écrivain et juriste français, Le Point, 10 juin 2014

« Pour aller vers l'émergence, il faut tout d'abord mettre en place les bases techniques nécessaires en s'appropriant les résultats de recherches scientifiques, des processus techniques et technologiques pour la fabrication des moyens de production et la formation concomitante de cadres scientifiques de haut niveau et de techniciens supérieurs correspondants. »

Amadou Dickel Niane (Sénégal), ingénieur économiste, Le Quotidien, 16 juin 2014

« Il y a un problème d'éthique en politique, on ne peut pas faire tout et n'importe quoi. Il y a des règles, surtout quand on est président de la République. »

Bernard Debré, député de Paris (UMP), Libération, le 19 juin 2014

« Le match nous rappelle, de façon lancinante, semaine après semaine, la vérité fondamentale d'un monde incertain : le destin est désormais un éternel recommencement. »

Christian Bromberger, ethnologue et essayiste français, Le monde diplomatique, juin 1992

MARCHÉ PUBLIC

Une session de formation édifiante

Pour la quarantaine de participants venus des différentes administrations relevant du ministère du Transport, les acronymes utilisés en matière de marché public n'ont plus de mystère. Ils peuvent aussi différencier une bonne d'une mauvaise soumission et déceler les mauvaises pratiques susceptibles d'engendrer des contentieux.



La photo de famille

Au terme de la formation sur la gestion des marchés publics, qui a eu lieu du 17 au 20 juin à Brazzaville, la satisfaction prévalait.

« DAO, ANO, MO, MOD, CCAP, ces termes qui hier semblaient barbares nous sont devenus familiers », se sont réjouis les participants qui disposent également de supports qu'ils pourront consulter à leur aise.

Et d'ajouter : « Nos connaissances en la matière ont été profondément enrichies. Certes, nous ne sommes pas devenus des spécialistes en passation de marchés, mais notre "logiciel" dans le domaine a sérieusement évolué. »

« Nos connaissances en la matière ont été profondément enrichies. Certes, nous ne sommes pas devenus des spécialistes en passation de marchés, mais notre "logiciel" dans le domaine a sérieusement évolué. »

chies. Certes, nous ne sommes pas devenus des spécialistes en passation de marchés, mais notre "logiciel" dans le domaine a sérieusement évolué. »

Selon eux, la session de formation et d'échange a éclairé des concepts, des techniques et des procédures spécifiques. Le séminaire a permis de préciser les différentes obligations qui incombent aux maîtres d'ouvrage et aux opérateurs économiques. Ainsi,

pour un usage harmonieux de ces normes et principes, ils ont recommandé à leur tutelle d'organiser régulièrement ce genre de formations afin de renforcer les capacités opérationnelles et organisationnelles de tous les acteurs de la commande publique et assimilés.

Entre autres recommandations : la dématérialisation des documents et la facilitation des procédures de passation des marchés publics pour réduire

les délais de traitement des marchés ; la prise de mesures énergiques contre les opérateurs économiques véreux afin de remédier aux dysfonctionnements constatés sur le terrain dans l'exécution des marchés.

« La richesse des informations recueillies [...] réduira les tâtonnements et améliorera la mise en œuvre des processus d'élaboration et de passation des marchés ainsi que la conduite et

L'évaluation des projets », a déclaré le ministre délégué chargé des Voies navigables et de l'Économie fluviale, Gilbert Mokoki.

S'adressant aux participants, il leur a rappelé qu'apprendre était une bonne chose, mais qu'appliquer était encore mieux afin de progressivement maîtriser les procédures et d'atteindre la performance.

Ce séminaire a été organisé par le ministère en charge des Voies navigables et de l'Économie fluviale. La direction générale du Contrôle des marchés publics a mis à la disposition des participants des animateurs qui ont dispensé les enseignements à travers des échanges interactifs.

La formation a été conduite par le directeur de cabinet du ministre délégué. Étaient présents : les membres des cabinets du ministère des Transports, de la Marine marchande, des Voies navigables et de l'Économie fluviale ; les délégués des administrations et structures sous tutelle (direction générale de la Navigation fluviale, port autonome de Brazzaville et ports secondaires, chantier naval et transports fluviaux).

Nancy France Loutoumba



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	28 au 25 juillet 2014

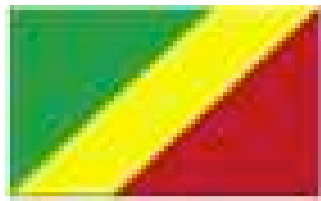
INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
 PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE
 L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)
AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
 (SERVICES DE CONSULTANTS)



Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2100155019170

N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

Recrutement d'un Cabinet de Consultant chargé de l'étude de faisabilité de création d'une Chambre des métiers de l'Artisanat (CMA) en République du Congo

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise « PACADEC ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de « Recrutement d'un Cabinet de Consultant chargé de l'étude de faisabilité de création d'une Chambre des métiers de l'Artisanat (CMA) en République du Congo ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Analyser l'ensemble du système national de l'artisanat ;
- Etablir un état des lieux de l'environnement et des modalités d'organisation et de structuration des acteurs et des activités de l'artisanat ;
- Etablir, particulier, la typologie des artisans et des entreprises artisanales ;
- Etablir la cartographie des formations professionnelles des artisans ;

- Définir les missions et les objectifs généraux, opérationnels et spécifiques de la chambre des métiers de l'artisanat et/ou du réseau des chambres des métiers de l'artisanat (départementalisation territoriale) ;
- Discuter et proposer le cadre institutionnel de l'option retenue ;
- Proposer sommairement ses activités stratégiques et opérationnelles dans un plan d'action à court, moyen et long terme ;
- Proposer un schéma global et une feuille de route détaillée de son opérationnalisation ;
- Procéder à une étude économique-financière de la mise en place et de la gestion de l'option retenue ;
- Rendre compte à mi-parcours de l'exécution de sa mission ;
- Rédiger un draft de la note de conception de l'option retenue et le soumettre à la validation du ministère ;
- Soumettre au ministère la version finale de la susdite note en prenant en compte les éventuels commentaires ;
- Restituer et faire valider l'étude de faisabilité.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Dévelop-

pement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard, le 03 juillet 2014 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention : « Recrutement d'un Cabinet de Consultant chargé de l'étude de faisabilité de création d'une Chambre des métiers de l'Artisanat (CMA) en République du Congo ».

Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél : (242) 06 668 24 31 / 05 574 18 75 ; e-mail : pacadec@yahoo.fr

Le Coordonnateur

Joseph MBOSSA



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 014-MEFPPPI-PADE-CPM 2014

« Relatif au Recrutement d'une firme chargée de réaliser une Etude sur le modèle économique du Chemin de Fer Congo Océan »



1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale. Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination du Projet a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services relatifs au recrutement d'une « firme chargée de réaliser une Etude sur le modèle économique du CFCO ».

2. L'objectif de la mission est de doter le Chemin de Fer Congo Océan (CFCO) de véritables outils de pilotage de la société en conformité avec les normes de gestion internationalement admises. Pour ce faire, et tenant compte de l'ambition du CFCO, une mise à jour du diagnostic ainsi que du plan d'action des missions précédentes doit être faite, la rédaction de nouvelles procédures correspondant à la nouvelle stratégie et au nouveau contexte organisationnel est à mettre en œuvre, de même que la mise en place d'une comptabilité analytique, des coûts et de gestion.

3. La mission durera six (06) mois.

4. L'Unité de Coordination du PADE invite les firmes intéressées à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience

dans les conditions semblables etc.)

5. Sur cette base, un Cabinet d'étude sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de Janvier 2011. La méthode de sélection retenue est la Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ).

6. Les Consultants intéressés doivent s'adresser à l'Unité de Coordination du PADE pour obtenir les informations complémentaires (TDR notamment) relatives à cet avis au siège du projet sis 05 et 06, rue Isaac Locko, Secteur Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pacadec@yahoo.fr les jours ouvrables de 08 h00 à 15h00.

7. Les manifestations d'intérêt multipliées en trois (03) exemplaires doivent être rédigées en Français, portées la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une « firme chargée de réaliser une Etude sur le modèle économique du Chemin de Fer Congo Océan » et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus citée au plus tard le Lundi 14 juillet 2014.

Fait à Brazzaville le 18 juin 2014

Le Coordonnateur du PADE

Joseph MBOSSA

FONCTION PUBLIQUE

Les diplômés des écoles de formation réclament leur intégration

Dans une déclaration rendue publique le 20 juin à Brazzaville, la Coordination nationale des écoles de formation professionnelles publiques (CNEFP) et le Socle de diplômés des écoles professionnelles (SDEP) demandent au gouvernement la publication sans délai de la notification fixant les quotas de recrutement à la Fonction publique au titre de l'année 2014.

Selon les responsables de ces deux structures, qui regroupent environ 13 164 diplômés sans emploi sortis, entre autres, de l'École nationale des instituteurs (5 000), de l'École médicale et médico-sociale (3 800), de l'Institut supérieur d'éducation physique et sportive (1 200) et de l'Institut national de la jeunesse et des sports (1 200), leur calvaire a trop duré. « Le budget est à son troisième trimestre d'exécution. Aussi, avons-nous décidé d'organiser des sit-in pacifiques devant les ministères des Finances et de la Fonction publique le mardi 24 juin, si rien n'est fait pour remédier à la situation. De même, nous avons décidé d'animer des espaces médiatiques sur les chaînes nationales pour alerter l'opinion sur notre situation qui



Les diplômés des écoles de formation réclament leur intégration à la Fonction publique (© Adiac).

n'a que trop duré », a indiqué Abigaël Idriss Ngoma, à qui revenait la charge de lire la déclaration. Selon eux, leur demande d'être intégrés dans les ministères après leur formation dans les différentes écoles publiques est raisonnable. « La tergiversation demeure le maître mot des ministères de la Fonction publique et des Finances en charge de notre intégration. Les cadres de ces deux ministères ne cherchent pas à résoudre la question de notre

intégration et chaque année, il nous faut faire le pied de grue pour parvenir à nos fins », ont-ils déploré.

Les participants à cette assemblée générale, qui s'est déroulée dans l'enceinte du parc zoologique, se sont félicités de l'importance que le président de la République accordait à la loi 021/89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la Fonction publique.

Parfait Wilfried Douniama

53E ANNIVERSAIRE DES FAC

Le ministre salue l'action positive du contingent congolais à la MISCA

Lors de son discours de circonstance adressé aux Forces armées congolaises et à la Gendarmerie nationale, le 21 juin, Charles Richard Mondjo, a rendu hommage aux treize soldats congolais morts en service commandé sur le théâtre d'opération en Centrafrique.

Chaque année, à la même date, cette journée est une occasion pour les Forces armées congolaises (FAC) de dresser le bilan de leur parcours, d'en tirer quelques enseignements et d'en définir les perspectives visant une projection dans une défense nationale des temps à venir.

Dans son discours, le ministre à la présidence chargé de la Défense nationale a ciblé six grands axes qui constituent les grands enjeux de l'heure. En clair, Charles Richard Mondjo, a rappelé quelques actions. Il s'agit de l'élaboration et l'appropriation conséquente des politiques sectorielles afférentes à la nouvelle loi d'orientation en vue de construire des capacités profondes ; la coopération et les échanges militaires internationaux ; l'exercice communautaire dénommé « Loango 2014 » qui se tiendra à Pointe-Noire ; la compétition sportive de niveau interafricain dénommé « COMBasket-2014 » qui se déroulera à Oyo sous les auspices de l'Organisation du sport militaire en Afrique (OSMA). Il est aussi question de veiller à l'amélioration des conditions de vie et de travail du soldat.

Il a pour ce faire appelé les FAC à répondre aux efforts menés jusqu'ici en matière de formation et à les approfondir. Pour Charles Richard Mondjo, les Fac doivent consacrer les principes de discipline, de moralité, d'éthique, mettant en exergue l'image exemplaire du soldat dans sa promptitude à s'acquitter de ses devoirs dans la discipline, l'honneur et le sacrifice.

Il a aussi insisté sur la raison d'être des Forces armées congolaises. « Cette raison d'être est d'assurer la sécurité contre toutes les menaces directes ou indirectes. Cette sécurité demeure la garantie des valeurs essentielles auxquelles nous sommes tous attachés », a-t-il souligné.

Guillaume Ondzé

GÉOLOCALISATION

Airtel Congo met un nouveau produit sur le marché

Destiné à suivre en temps réel le déplacement des véhicules et engins à travers tout le Congo, le produit TRAMIGO qui a pour rôle de localiser les véhicules et autres biens mobiles par simple SMS est une offre qui se décline de manière globale en un ensemble de transmissions de la position satellitaire de l'identification et de l'information.

Cette offre dénommée TRAMIGO est une première avancée technologique en matière de géolocalisation. Elle se fait au Congo Brazzaville à travers le partenariat Airtel-TRAMIGO Congo. Selon Martin Kingué, le directeur du service Airtel Monnaie, « La géolocalisation comme son nom l'indique, est une localisation satellitaire à un endroit donné et la transmission de l'information de la présence de la localisation à l'utilisateur. Ce soir, nous allons vivre un autre cap sur le plan du leadership de l'innovation technologique avec Airtel, car ce partenariat avec TRAMIGO vient apporter une réponse concrète à un ensemble de problématiques qui se pose dans les organisations et les sociétés en terme de suivi, de contrôle et d'évaluation. Tout ceci, en raison de performance ».

S'expliquant devant la presse nationale, il évoqué des influences plus ou moins positives que subit le monde aujourd'hui. « Ce soir nous parlons d'un besoin qui concerne non seulement les individus, les chefs de famille, mais aussi les chefs d'entreprises. Effectivement le Monitoring au départ d'un véhicule permet de savoir où va le véhicule, où se trouve la camion, à quelle vitesse il est en train de rouler et où est ce qu'il s'est immobilisé. Donc, cela participe à des contraintes, non seulement de sécurité, mais aussi de productivité économique pour les entreprises », a-t-il ajouté.

Martin Kingué a rappelé que l'idée maîtresse de cette innovation TRAMIGO s'insère dans une mutation technologique qui prend en compte la sérénité et la sécurité des familles et des biens. Il est désormais possible pour les chefs de famille ou d'entreprises d'avoir des informations sur les membres de la famille, le mouvement des véhicules et de réaliser des économies. « Enfin, les solutions de tracking et de géolocalisation TRAMIGO répondent bien à ces impératifs de sécurité et de traçabilité », a-t-il conclu.

G.O.

OPÉRATION « MBATA YA BAKOLO »

Le rapatriement vers Kinshasa suspendu par manque de bateaux

Depuis plus d'une semaine, le rapatriement des RD-Congolais expulsés vers Kinshasa n'est plus effectué. Motif : le Chantier naval et des transports fluviaux (CNTF), qui assurait jusque-là le trafic, a suspendu l'utilisation de ses trois bateaux pour non-paiement de sa facture d'un montant de 305 millions FCFA.

Après avoir épuisé, sans succès, toutes les démarches entreprises auprès du gouvernement visant à solder sa dette, le CNTF a procédé le 13 juin, conformément aux résolutions issues de son assemblée générale du 6 juin, à la mise sur quai des trois unités réquisitionnées par le gouvernement jusqu'au paiement de la somme due.

La colère des 325 agents de cette structure est montée d'un cran. En effet, ils cumulent à ce jour trois mois d'arriérés de salaires en raison de la réquisition desdits bateaux qui apportaient des recettes régulières pour les payer. La goutte d'eau qui a fait déborder

le vase. Au lancement de l'opération « Mbata ya Bakolo », le gouvernement avait décidé de verser la somme de 305 millions FCFA, le montant total des deux factures (213 et 92 millions) soumise par la société pour lui permettre de fonctionner durant cette période. Mais à ce jour, le gouvernement n'a pas honoré ses propres engagements.

« Si le gouvernement ne paie pas ne fût-ce qu'une facture, nous en resterons au statu quo, nous resterons intransigeants et nous ne reprendrons pas les opérations de rapatriement vers Kinshasa », a affirmé Eustache Elenga, président du syndicat Leflupal. Il a ajouté que depuis trois mois, la situation devenait très difficile dans les foyers des agents.

Les syndicalistes, qui ont fait part de leur volonté de résoudre le problème à leur ministre de tutelle, Gilbert Mokoki, ignorent au niveau de quelle administration la situation est bloquée : le Trésor public, le ministère des Finances ou celui de l'Intérieur qui gère l'opération « Mbata ya Bakolo. »

Les retombées sur le terrain

Depuis que le trafic est suspendu, l'afflux des personnes refoulées en RDC a augmenté près de l'hôtel Cosmos, où elles sont actuellement parquées en attendant de traverser. « Je me suis rendu à l'hôtel Cosmos où les expulsés de la RDC sont actuellement parqués. C'est vraiment déplorable. Il y a beaucoup de gens qui souffrent et qui attendent d'être rapatriés depuis plus d'une semaine », a confirmé Eustache Elenga.

Informé du problème, le gouvernement de la RDC a dépêché le 19 mai, en fin d'après-midi, un bateau Onatra, qui a pu embarquer un nombre important de personnes. Répondant à la rumeur sur les menaces qu'auraient subi à Brazzaville les agents d'Onatra, Eustache Elenga a assuré qu'aucun d'entre eux n'avait été agressé ou menacé dans le périmètre du port autonome de Brazzaville, mais il a dénoncé les menaces proférées contre les agents du CNTF au port de Ngobila, qui ont même interdiction de sortir du bateau.

Firmin Oyé

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

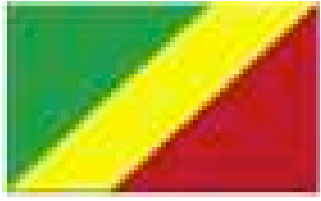
www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications





AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)
Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières
Référence de l'accord de financement : 2100155019170
N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001



Recrutement d'une firme pour le diagnostic opérationnel du Fonds de Garantie et de Soutien des PME et plan d'accompagnement vers le Fonds d'Impulsion de Garantie et d'Accompagnement des PME

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise « PACADEC ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de « Recrutement d'une firme pour le diagnostic opérationnel du Fonds de Garantie et de Soutien des PME et plan d'accompagnement vers le Fonds d'Impulsion de Garantie et d'Accompagnement des PME ».

2. Les services prévus au titre de cette mission comprennent :

- Actualisation de l'étude menée par la Belgian Bankers Academy (ci-après : « BBA ») sur la faisabilité d'un fonds d'impulsion et d'un fonds de garantie destinés à soutenir la création et le développement de PME ;
- Audit organisationnel et fonctionnel du FGS-PME et définition de son plan de migration vers le FIGA-PME ;
- Renforcement des capacités institutionnelles, managériales et opérationnelles afin d'améliorer les services fournis par le FIGA-PME.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisa-

tion des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'unité de coordination du projet de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 03 juillet 2014 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention : « Recrutement d'une firme pour le diagnostic opérationnel du Fonds de Garantie et de Soutien des PME et plan d'accompagnement vers le Fonds d'Impulsion de Garantie et d'Accompagnement des PME ».

Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 668 24 31 / 05 574 18 75 ; e-mail : pade.pacadec@yahoo.fr

Le Coordonnateur

Joseph MBOSSA



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 013-MEFPPPI-PADE-CPM 2014 Relatif au recrutement d'un Consultant international en Passation des Marchés



Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, l'Unité de Coordination procède au recrutement d'un Consultant international en Passation des Marchés.

I – PROFIL (Qualifications académiques et professionnelles)

- a-Etre titulaire d'au moins un diplôme supérieur (Bac +5, Equivalent d'une Maîtrise (Master) en Ingénierie, Administration publique, Economie, Droit commercial ou Gestion ;
- b-Avoir une excellente connaissance des pratiques de passation des marchés en général et des règles et procédures de passation de marchés des banques multilatérales de développement, Banque Africaine de Développement et Banque Mondiale, aussi bien que du cycle de projet ;
- c-Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dont cinq (05) ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité de spécialiste en passation des marchés pour les projets financés et/ ou cofinancés par la Banque Mondiale ;
- d-Avoir une bonne connaissance du Français de même qu'une aptitude à communiquer oralement et verbalement aussi bien avec les responsables du projet que la hiérarchie et les collègues ;
- e-Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation des marchés ;

f-Avoir une connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication) ;

g-Et avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.

III-PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT

Le Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de Janvier 2011.

IV-CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats de travail ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues etc.) sont à déposer au plus tard le lundi 14 juillet 2014 aux adresses indiquées ci-dessous.

V-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires (TDR notamment) relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, Secteur Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pade.pacadec@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville le 17 juin 2014

Le Coordonnateur
Joseph MBOSSA

VIE ASSOCIATIVE

L'Acap célèbre la Journée nationale de l'amitié

Dans le cadre des festivités marquant le cinquantenaire de son existence, l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap) a célébré le 19 juin, sous la direction de son président, Vital Balla, la Journée nationale de l'amitié sur le thème : « Solidarité, paix et démocratie pour le développement pluriel »

L'Acac a reconnu le combat de l'Acap pour les indépendances des peuples opprimés d'Angola, de Namibie,

ter et d'importer librement ses produits et services, ce qu'il qualifie de frein au développement, le président du Comité d'amitié Congo-Cuba au sein de l'Acap, Justin Roch Agoulet, a demandé, au nom de la solidarité, de l'amitié et de la paix, la libération des cinq jeunes Cubains emprisonnés aux États-Unis, dont deux seraient en liberté provisoire. « Aujourd'hui, Cuba est confronté à ce blocus, sinon Cuba pourrait peut-être faire mieux. Cuba ne donne pas ce qu'il possède. Il y a toujours des agressions des États-Unis pour freiner ce pays », a expliqué cet ancien étudiant congolais à Cuba.

Quant au thème de la Journée nationale de la solidarité, il a été développé par le coordonnateur de l'Acac, l'Angolais

John Raphaël. Dans son exposé, il a défini les concepts de solidarité, paix, démocratie et développement et a expliqué leur intérêt. Il a conclu en disant que la paix et la solidarité étaient des préalables incontournables, des conditions sans lesquelles on ne pouvait s'attendre à un développement possible et réel.

Rappelons que les activités relatives à la célébration du cinquantenaire de l'Acap, qui ont démarré le 15 mai sur le thème central « De la libération des peuples à la lutte contre la pauvreté plurielle », vont se clôturer le 26 juin au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération.

Parfait Wilfried Douniama



Vital Balla, au centre

d'Afrique du Sud, du Viêt Nam et tant d'autres théâtres dans le monde où les hommes ont eu besoin de soutien moral. « L'Acap, sans distinction de races, de continents, de nations, a été proche des opprimés pour les soutenir et les encourager en leur apportant l'espoir de vivre et l'esprit combatif pour transcender leur état d'opprimés, lutter et vaincre. Le bilan de cinquante ans de vie est positif et réjouit l'Acac, mais elle ne doit pas dormir sur ses lauriers. »

Le cinquantenaire de l'Acap coïncide avec la célébration cette année des cinquante ans d'amitié entre le Congo et l'île de Cuba. Rappelant le blocus américain empêchant Cuba d'exporter

JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

Les réfugiés vivant au Congo soulignent quelques tracasseries

Si l'hospitalité du Congo et de sa population est légendaire, les réfugiés et demandeurs d'asile au Congo ont cependant exprimé, à l'occasion de la quatorzième Journée internationale des réfugiés, célébrée à Brazzaville au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, quelques récriminations à l'égard de leur pays d'accueil.

Profitant de la présence du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, le président du Collectif des réfugiés centrafricains, Maloum Yérima Ayouba, a regretté, au nom de tous les réfugiés vivant au Congo, certaines restrictions dont ils sont l'objet au Congo, ne leur permettant pas par conséquent de s'épanouir. Il s'agit, a-t-il expliqué, du refus fait aux réfugiés de pratiquer des activités génératrices de revenus. Ce qui, selon lui, met les réfugiés dans une situation d'insécurité sociale.

« Les restrictions dans l'exercice de certaines activités, telles que le petit commerce, par les étrangers ne sont guère de nature à nous faciliter la tâche. Nous ne contestons pas le contrôle d'identité fait par les autorités du pays d'accueil, mais nous regrettons le fait que nos documents de séjour délivrés par les autorités compétentes ne sont pas considérés à leur juste valeur. Votre attention particulière sur ces dossiers mettra nos familles à l'abri de la misère et de diverses tracasseries », a-t-il lancé au



Les réfugiés présents dans la salle (© Adiac).

ministre. Répondant à ces doléances, le ministre a expliqué que cette situation, qui n'est pas propre au Congo, venait du fait que les réfugiés, dans la plupart des cas, se retrouvaient dans des pays en voie de développement. Il a pour sa part souhaité que la Journée internationale des réfugiés ne se limite pas à une simple célébration, mais qu'elle soit l'occasion que la communauté internationale adapte des politiques aux nouvelles situations humanitaires, garantisse les services de base et redouble d'efforts afin de permettre aux réfugiés de rentrer dans leurs pays d'origine.

Selon les statistiques du Haut-Commissariat aux Nations unies pour les réfugiés, en 2013, le nombre de réfugiés

dans le monde était de 16 millions en raison des guerres, des violences et/ou des catastrophes naturelles. Au Congo, la majorité des réfugiés vient du Rwanda, de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo.

Le thème retenu pour la quatorzième Journée mondiale des réfugiés était : « Une seule famille déchirée par la guerre, c'est déjà trop ». La célébration de cette journée au Congo a été marquée par la remise de cadeaux à des enfants réfugiés ayant obtenu de bonnes notes au concours de rédaction et de dessin.

Tiras Andang

NATIONS UNIES

Ban Ki-moon effectuera une tournée dans trois pays africains

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, entame à partir de ce 23 juin une tournée en Namibie, en Guinée équatoriale et au Kenya. Ce voyage obéit à une série de réunions de l'Union africaine (UA) et de l'ONU, a annoncé le porte-parole onusien Stéphane Dujarric. « Le secrétaire général est attendu à Windhoek, en Namibie, ce lundi 23 juin, puis se rendra à Malabo, en Guinée équatoriale, pour le sommet de l'Union africaine, avant de se diriger vers Nairobi, au Kenya, pour la session de clôture de l'Assemblée des Nations unies sur l'environnement », a fait savoir M. Dujarric lors d'un point de presse quotidien. En Namibie, Ban Ki-moon rencontrera le président Hifikepune Pohamba et assistera à la cérémonie de mise en service de la Maison des Nations unies à Windhoek, qui abrite douze agences, fonds et programmes, a révélé le porte-parole.

Xinhua

GENRE

Les femmes sensibilisées à leurs droits et devoirs

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale Genre, la directrice départementale de la Promotion de la femme, Pascaline Ekolo Lopandza, a ouvert le 20 juin, à la Maison de la femme, la campagne d'information, d'éducation et de communication sur le droit des femmes et des jeunes filles au Congo.

Cette campagne, qui a débuté dans l'arrondissement 9, Djiri, s'étendra aux autres arrondissements afin de faire connaître aux premières intéressées les lois portant protection à la femme et à l'enfant, souvent méconnues par la population.

La cérémonie a été marquée par la communication de Dieudonné Boukaka, magistrat à la Cour d'appel, sur « les droits fondamentaux des femmes et des jeunes filles ».

Dieudonné Boukaka s'est appuyé sur les lois et articles du Code de la famille portant sur les droits et devoirs de la femme, le droit au mariage, le droit à la pension alimentaire, au divorce, aux régimes matrimoniaux, aux droits successoraux, aux droits de l'enfant ainsi qu'à la responsabilité pénale et civile.

Selon lui, les femmes congolaises sont maintenues dans leur position d'infériorité en raison de la méconnaissance de leurs droits. Elles ont le droit de demander le divorce en cas d'infidélité, d'une absence prolongée

au foyer, d'injures et de pratiques du fétichisme, en fournissant des preuves de nature à convaincre le tribunal.

Cette communication a suscité des interrogations au sein des femmes de Djiri, notamment sur le manque de professionnalisme des dépositaires de loi, l'irresponsabilité de certains hommes, les violences faites aux femmes et aux enfants, les droits du mariage coutumier, la prise en charge d'une fille violée ainsi que les pénalités réservées à l'auteur de crime.

En réponse à ces questions, le magistrat a encouragé les femmes à s'armer de courage pour dénoncer les viols et à contacter les services habilités pour signaler les faits.

Lydie Gisèle Oko

EFFECTUEZ LA MAINTENANCE PREVENTIVE

Pour 15.000 Frs

jusqu'au 31 août 2014

Protégez votre ordinateur

- Nettoyage complet
- Sauvegarde des données
- Elimination des virus
- Installation Antivirus 2014⁽¹⁾
- Réparation hard + soft
- Réparation du réseau^{New(1)}

- Déblocage de mots de passe Windows XP / Vista / 7
- Récupération des données perdues (clés, disques durs)^{New(1)}
- Vérification durée de vie disque dur^{New}

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11 - Kin +243 89 93 20 131

849 rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

«Alios Finance Gabon 6, 25% brut 2014 - 2021»

Montant global de l'opération : 10 milliards de Francs CFA



6,25% brut

Fructifiez vos investissements

Période de souscription :
du 02 juin au 31 juillet 2014

Prix d'émission :
1 000 FCFA

Nombre de titres :
1 000 000 obligations

Durée :
7 ans

Émetteur :



Arrangeur et Chef de File :

BGFI Bourse

Syndicat de Placement :

- Groupe BGFIBank
- La Financière SA
- Africa Bourse

Cotation :



Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-02/14



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

ALICONGO

Onduleur APC 650 VA

Prix : **55.000** TTC

Revendeur agréé acer

Promotion Spéciale

Cartouche HP 21 N/C

Prix : **13.500** TTC

Cartouche HP 122 N/C

Prix : **8.500** TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A 49.000 TTC

Spécificités

- Impression, Numérisation, Copie
- A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL: Enveloppes; Cartes
- 1 port USB 2.0 haut débit
- Jusqu'à 14 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- Garantie 1 an

Av. Alphonse Fandere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

L'Allemagne accusée de financer des projets en contradiction avec les droits de l'homme

Des ONG accusent l'Allemagne de contribuer, à travers l'aide publique au développement (APD), à l'accapement des terres arables en Afrique par des multinationales, indique un article du site EurActiv.

Selon Niema Movassat, députée allemande du parti de gauche radicale Die Linke, le gouvernement allemand encourage l'accapement des terres et l'opacité dans le cadre du programme de coopération en matière d'aide au développement. Die Linke et des ONG pointent du doigt le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), qui, selon eux, contribuerait à l'accapement des terres par des multinationales de l'agriculture, et participerait à la disparition des petits producteurs.

Au cœur des critiques, les activités économiques de la société d'investissement Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft (DEG), une filiale de la banque publique de crédit pour la reconstruction. Selon les détracteurs de la DEG, les projets qu'elle finance perpétuent l'appropriation illégale de terres et sont en contradiction avec les droits de l'homme.

Le BMZ récuse ces accusations. Die Linke a demandé au ministère d'éclaircir les critères de sélections et les normes utilisées par la DEG, et de fournir les informations qu'il détient sur ces différents projets. Die Linke a également demandé dans quelle mesure la DEG se conformait aux directives des Nations unies contre l'accapement, appelées « *directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* ».

Le gouvernement allemand a dit ne pas disposer de telles informations, et juge satisfaisants les mécanismes de contrôle des activités de la DEG. Les procédures de certification interne de la DEG sur l'impact social et environnemental reposent sur les normes de la Société financière internationale (SFI), l'organe en charge des investissements dans le secteur privé au sein du groupe de la Banque mondiale. « *Ces résultats ne sont pas rendus publics, souligne Niema Movassat, Par conséquent, il est impossible de déterminer de manière objective si les activités de la DEG promeuvent effectivement un développement durable.* »

Selon son rapport d'exercice, la DEG a financé en 2013 des investissements privés à hauteur de 1,5 milliard d'euros. La société alimentaire zambienne Zambeef, propriétaire d'environ 100 000 hectares de terres arables dans le pays, a reçu 18,5 millions d'euros. L'organisation des droits de l'homme FoodFirst Information and Action Network (FIAN) dénonce également cette situation. L'expansion rapide du commerce agricole a aggravé les conflits fonciers, attisant les rivalités dans les zones où les terres sont fertiles, où l'eau est aisément accessible et où les réseaux de transport fonctionnent bien. En Sierra Leone, la DEG a pour partenaire Addax Bioenergy, un producteur d'éthanol, propriétaire de 44 000 hectares de terres. Une étude conduite par plusieurs ONG a révélé que la situation monopolistique d'Addax Bioenergy avait un impact négatif sur l'environnement et sur la santé des populations locales. De plus, nombre de petits propriétaires se voient accaparer leurs terres, selon la même étude. Le gouvernement allemand a minoré la gravité de la situation dans les deux pays, en mettant en avant les effets positifs de son action. Pour Niema Movassat, en n'encourageant pas les sociétés avec lesquelles l'Allemagne travaille à respecter les directives des Nations unies, il prouve son manque d'engagement à lutter réellement contre l'accapement des terres.

Noël Ndong

ACP-UE

Réunion du conseil des ministres au Kenya

Dans le cadre du partenariat ACP-UE, le conseil des ministres des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et de l'Union européenne (UE) se réunit depuis hier à Nairobi (Kenya).

La plus haute instance décisionnelle conjointe dans le cadre du partenariat ACP-UE passera en revue des questions touchant l'immigration, en particulier les visas, les transferts de fonds et la réadmission, ainsi que la coopération commerciale, dont notamment les déclarations ACP relatives à des produits spécifiques, tels que le coton et le sucre, indique un communiqué du Groupe ACP. L'état des lieux des accords de partenariat économique sera également dressé. « *Le Conseil conjoint devrait par ailleurs produire des déclarations concernant le programme de développement post-2015 et, éventuellement,*

l'appui futur de l'UE au développement du secteur privé dans les pays ACP, y compris une position commune sur le Centre pour le développement de l'entreprise, qui a été pendant longtemps la principale institution axée sur le secteur privé », poursuit le communiqué. Les participants auront également à se prononcer sur la révision de l'annexe IV de l'Accord de Cotonou relative aux procédures de mise en œuvre et de gestion du Fonds européen de développement, à travers lequel plus de 31,5 milliards d'euros ont été alloués à l'aide au développement en faveur des pays ACP. Enfin, les ministres procéderont à un échange de vues sur les ressources d'énergie renouvelable et les questions liées au changement climatique. Cette réunion s'est achevée ce 20 juin.

Noël Ndong

DÉCOUVERTE

Bientôt une banane pour soigner les yeux en Afrique centrale

Mise au point par des chercheurs australiens, cette banane est en cours d'expérimentation aux États-Unis. Elle arrivera dans la sous-région dans cinq ans.

Ce n'est peut-être pas la panacée pour lutter contre la cécité, mais la banane génétiquement modifiée et enrichie à la vitamine A pourrait bientôt faire son entrée dans la sous-région. Il s'agit d'une banane — donc d'un fruit —, mais ses vertus sont loin de n'être que nutritives. Les savants qui l'ont mise au point à l'université du Queensland (Australie), avec le soutien de la Fondation Bill et Melinda Gates, assurent que cette banane devrait corriger les carences en vitamine A dans l'organisme humain. Une telle carence est, disent les chercheurs, la cause de la cécité dont souffrent de nombreuses personnes dans le monde, et plus particulièrement en Afrique. Mais elle peut aussi conduire, comme cela s'est vérifié dans 700 000 cas dans le monde, à la mort. C'est pour éviter ce genre de conséquences fâcheuses que des essais cliniques de six semaines vont démarrer aux États-Unis pour déterminer si cette banane OGM (organisme génétiquement modifié) peut effectivement apporter plus de vitamine A dans le corps. Se soigner en mangeant !

Pour l'heure, on en est à la phase d'expérimentation sur des volontaires américains. En cas de résultats probants, beaucoup de zones productrices ou consommatrices de banane pourraient profiter de ses bienfaits. Les chercheurs soutiennent que la banane africaine la plus courante de consommation n'est pas suffisamment riche en bêta et alpha-carotènes. C'est pourquoi le continent pourrait être parmi les premiers à recevoir à terme des plants de

cette banane-médecine miracle.

Ainsi, la sous-région d'Afrique centrale pourrait recevoir d'ici à 2020 les premiers plants. Seraient plus particulièrement concernés l'Ouganda et la République démocratique du Congo. Il s'agit de deux pays où la banane est un produit de consommation courante qui se décline en plusieurs variétés. Banane naine, banane plantain, banane rouge ou Cavendish (Gros Michel) sont familières en Afrique centrale. Presque chaque village possède son bananier, quelle qu'en soit la variété.

Inquiétudes et réticences

Mais le fait de les retrouver sous forme d'organisme génétiquement modifié pourrait ne pas suffire à retrouver de telles bananes dans la large et libre consommation. Car la question des OGM suscite toujours, même en Afrique, des interrogations chaque fois qu'elle a été abordée et présentée comme une source de bienfaits, une solution aux problèmes de la malnutrition ou de la faible productivité. Les camps des partisans et des adversaires sont toujours aussi férocement arbutés à « vendre » l'une ou l'autre thèse. Concernant les OGM, l'Europe, qui a décidé la semaine dernière de ne pas décider, ne peut pas servir de guide dans ce débat. En laissant le libre choix aux États membres de l'Union européenne d'accepter ou d'interdire ces produits sur son marché, l'UE trahit elle aussi l'embarras que suscite ce débat chez elle. Cette semaine, l'organisation écologiste Greenpeace est montée au créneau, accusant le riz doré, enrichi lui aussi à la vitamine A, de servir en fait de « cheval de Troie » à un ambitieux programme commercial visant une expansion des OGM en Europe.

Dangers et avantages supposés des OGM tournent autour du même débat

: faut-il interdire ou faut-il accepter ? Les partisans de la première hypothèse font valoir le souci de précaution dans un domaine délicat où le monde ne possède pas suffisamment de recul pour documenter de manière convaincante les dangers que représenteraient les OGM. Ils font valoir qu'il n'est pas besoin de savoir les effets nocifs que cela pourrait produire dans la santé publique pour interdire dès aujourd'hui des produits dont on ne peut même pas obtenir la reproduction par simple bouturage ou par ensemencement naturel traditionnel.

Bien au contraire, les partisans des OGM avancent une foule d'avantages, tous au service, notamment, des pays en développement. Les OGM, assure-t-on en Afrique du Sud où on les a adoptés, permettent de planter des variétés de maïs, de blé, de riz, de soja, de pommes de terre, de patates douces ou même de coton qui peuvent lutter par elles-mêmes contre les maladies inoculées par les insectes. Elles sont, en plus, moins gourmandes en pesticides et en eau. Et elles assurent un meilleur rendement à l'hectare, affirme-t-on !

L'embarras sur cette question touche aussi le Vatican. En 1998, le Saint-Siège a fait l'objet d'une vigoureuse pression des lobbys pour qu'il se déclare officiellement favorable aux OGM. Les industries de biotechnologie voyaient l'effet démultiplicateur qu'aurait représenté une telle prise de position, l'Église catholique étant, par son organisme Caritas, parmi les cinq plus grands pourvoyeurs d'aide alimentaire au monde. Elle aurait donc pu massivement fournir des OGM dans les tonnes de maïs et de blé qu'elle distribue dans le monde. Une commission fut alors instituée pour trancher. Elle tarde à faire connaître ses conclusions.

Lucien Mpama

SOUDAN

La CPI exige une enquête de l'ONU sur la Minuad

La procureure de la Cour pénale internationale, Fatou Bensouda, veut connaître si les chefs de la Minuad (mission conjointe ONU-Union africaine au Darfour) ont manœuvré afin de cacher des crimes commis par le gouvernement soudanais contre les civils et les Casques bleus.

« *La Minuad a observé le gouvernement soudanais et ses milices alliées bombarder et brûler des villages au Darfour sans jamais le dénoncer publiquement. Il y a deux mois, dans de nombreux cas, des civils ont été abattus devant les Casques bleus* », affirme Aïcha el-Basri, ancienne porte-parole de la Minuad. Elle avait démissionné en avril

2013 après avoir dénoncé une manipulation de la Minuad en vue de dissimuler des crimes commis contre les civils et les Casques bleus. Surnommée la « Snowden » marocaine, Aïcha El-Basri a passé huit mois au Darfour avant de démissionner, écœurée des « manœuvres systématiques et constantes » du système onusien pour cacher ses défaillances. Elle a divulgué des centaines de documents internes de la Minuad qui ont alimenté une enquête du magazine américain Foreign Policy. Ces documents décrivent une mission dysfonctionnelle, dans laquelle les autorités onusiennes en charge de la Minuad s'attachent à minimiser les incidents et à atténuer la responsabilité des forces gouvernementales soudanaises. « *Les rapports de la mission et du Secrétaire*

général abusaient d'euphémismes pour cacher la vérité sur les auteurs des crimes contre les civils et des bombardements intensifs de 2012-2013 », témoigne-t-elle.

Pour réclamer une enquête, Fatou Bensouda a déjà reçu le soutien de la France et de la Grande-Bretagne. Elle a fustigé l'incapacité du Conseil de sécurité de l'ONU à faire arrêter les responsables soudanais inculpés par la CPI pour les crimes commis au Darfour et en particulier, le président soudanais Omar el-Béchir. Le conflit dans le plus jeune pays du monde, et l'un des plus pauvres, a commencé le 15 décembre et fait des milliers de morts, contraignant plus de 1,5 million de personnes à fuir leurs domiciles.

Yvette Reine Nzaba

Identifiez votre entreprise !!!



Livraison badges
24 H chrono

- Badge en PVC
- Badge avec carte à puce
- Badge à piste magnétique



Bzv 04 475 88 41

06 668 90 11

Kin +243 89 93 20 131



849 Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Ecobank Transnational Incorporated

Assemblée Générale Mixte

Avis de Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la vingt-sixième Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, le lundi 30 juin 2014 à 10h30, à la salle de conférence du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des Comptes
2. Fin du mandat des Administrateurs
3. Election d'Administrateurs
4. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
5. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

Assemblée Générale Extraordinaire

1. Modification des statuts de la Société

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site internet de la Société (www.ecobank.com).

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,



Samuel K. Ayim
Secrétaire Général

Lomé, le 6 juin 2014

SANTÉ

Des enfants atteints de graves cardiopathies seront opérés à Brazzaville

Une seconde mission de chirurgie cardiaque, conduite par le Dr Daniel Roux séjournera à Brazzaville du 23 juin au 2 juillet où elle procédera à l'opération de dix enfants souffrant de maladies cardiaques. Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, Marie Teyssedre, assistante du professeur Alain Deloche, explique l'importance de cette mission.

s'inscrit dans le grand projet de notre institut du cœur pour Brazzaville. Elle viendra former les équipes locales à la chirurgie cardiaque. Nous venons pour opérer les enfants mais aussi pour former l'équipe médicale et paramédicale.

L.D.B : Combien de temps resterez-vous cette fois, et comment est composée votre équipe ?

M.T : Nous avons différents groupes qui viendront :

les biomédicaux, c'est-à-dire ceux qui auront pour mission de vérifier si l'équipement est propre. Ils sont là depuis trois jours. L'équipe est composée de quatorze personnes. On y trouve : un chirurgien, quatre infirmières de réanimation, deux infirmiers de bloc, un anesthésiste, une infirmière anesthésiste, etc. La durée de notre mission est d'une semaine.

L.D.B : quels sont les critères de sélection des patients à opérer ?

M.T : C'est le docteur Pemba, cardiologue au CHU de Brazzaville qui examine les enfants et prépare une liste d'attente. Ce dimanche est consacré à la consultation d'une trentaine d'enfants. Il s'agit de connaître la pathologie et de savoir si l'enfant peut être opéré ici au Congo ou en France. Les cas les plus sérieux seront traités en France.

L.D.B : Comment se portent les premiers malades



Marie Teyssedre

opérés par la Chaîne de l'Espoir l'an dernier au CHU de Brazzaville ? Comptez-vous les rencontrer ?

M.T : Ils se portent très bien et seront présents à la consultation. Ils viennent souvent rencontrer le Dr Pemba qui s'occupe du suivi des enfants. Nous allons faire venir les enfants qu'on va opérer et ceux qu'on a déjà opérés.

L.D.B : La Chaîne de

l'Espoir ambitionne de faire de Brazzaville la capitale du bassin du Congo en créant un centre de référence en termes de chirurgie cardiaque. Où en est le projet ?

M.T : Le projet avance très bien. On est en train de voir comment faciliter l'accès. C'est pour cette raison que nous voulons également former des personnes qui travailleront dans ces bâtiments. Le Centre sera implanté à la cité des 17.

L.D.B : Pensez-vous au transfert des technologies ?

M.T : Oui ! C'est pourquoi nous allons faire venir tout le matériel médical parce que nous voulons que le hub du cœur que l'on veut construire soit une vitrine pour tout le Bassin du Congo. L'Institut sera doté d'équipements modernes et à la pointe de la technologie. On souhaite que le futur institut puisse accueillir le maximum de personnes possibles.

L.D.B : Avez-vous un message particulier à l'endroit des parents dont les enfants souffrent de graves cardiopathies ?

M.T : Il faut garder l'espoir, car la Chaîne de l'Espoir est là pour tout le monde. Nous avons un seul objectif qui consiste à sauver la vie des enfants. Nous sommes-là pour soigner tout le monde, et notre souhait c'est de voir ces enfants en bonne santé.

Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba



Votre Partenaire dans la Maîtrise des Risques & la Valorisation du Potentiel Humain

Organisation & Ressources Humaines
Formation Professionnelle
Inspection & Assistance Technique
Contrôle de Construction
Projets & Appui Institutionnel
QHSE Métrologie

Iso 9001:2008-2420001



American Welding Society
Sustaining Company Member

FORMATION SUPPLY CHAIN MANAGEMENT

Du Lundi 7 au Vendredi 11 Juillet 2014

Au centre de formation APAVE Congo, Pointe-Noire

5 jours de formation – 795 000 FCFA



Venez comprendre l'importance d'aligner la chaîne d'approvisionnement à la stratégie concurrentielle de l'entreprise!

Vous saurez tout sur la logistique, depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution.

15% de remise pour les 5 premiers inscrits avec le code promo: **log299**



FORMATIONS WELL CONTROL IWCF



Le centre de formation APAVE Congo est accrédité IWCF pour les formations en Well Control

Formations niveau 2: introduction, niveau 3: driller et assistant driller et niveau 4: superviseur

4 sessions de formations en Well Control:

Du lundi 07 au vendredi 11 juillet

Du lundi 14 au vendredi 18 juillet

Du lundi 11 août au samedi 16 août

Du lundi 18 août au vendredi 22 août

Informations et inscriptions au

05 530 20 14/ 05 530 00 58 ou par mail:

commerciale-formation@apavecongo.com

formation@apavecongo.com

OFFRE D'EMPLOI
Code : BZV5/06/2014

CHARGE DES APPLICATIFS METIERS

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank CONGO, recherche un informaticien chargé des applicatifs métiers

Descriptif du poste

Rattaché(e) au Département Maintenance Applicative et Suivi des Projets vous devez, dans le cadre de vos fonctions, apporter à l'utilisateur final une aide en matière d'utilisation des applicatifs métiers en période de déploiement ou en régime de croisière, et contribuer à résoudre toute difficulté que celui-ci rencontre

Vos principales missions

- Traitement des demandes d'intervention et incidents liés aux applications métiers (amplitudes immo, achats, GRC, Signature) ;
- Assistance de premier niveau aux utilisateurs des applicatifs métiers ;
- Assurer une qualité de service aux utilisateurs et la garantir dans les délais fixés ;
- Exploitation quotidienne de la monétique.

Descriptif du profil

- Vous avez une formation supérieure de type Ecole ou équivalent universitaire, de niveau Bac+4/5 et au-delà en informatique, en maintenance informatique, de développeur, d'analyste programmeur, d'analyse et conception des systèmes ;
- Vous justifiez idéalement d'une expérience de 4 ans et plus dans la gestion des applicatifs bancaires ;
- Vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse, organisé et rigoureux, doté(e) de qualités rédactionnelles et relationnelles, vous êtes également force de proposition ;
- Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Constitution du dossier de candidature (documents obligatoires)

- Un CV actualisé et détaillé ;
- Une lettre de motivation ;
- Copie certifiée du dernier diplôme et ou attestation.

Contact :

Cette offre vous intéresse ? Merci de postuler à l'adresse suivante en spécifiant le poste à pourvoir dans l'objet du mail :

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com

Validité de l'offre : jusqu'au 5/07/2014



www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

OFFRE D'EMPLOI
Code : BZV7/06/2014

JURISTE DE BANQUE CONFIRME

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank CONGO, recherche un(e) juriste confirmé(e).

Descriptif du poste

Rattaché(e) au Service Administration Juridique, vous devez, dans le cadre de vos fonctions, vous assurer de la formulation et du traitement des actes atypiques, des incidents, de la documentation juridique et des assurances de BGFIBank CONGO dans le respect des procédures en vigueur.

Vos principales missions

- Veiller à la conformité juridique des dossiers d'engagement de crédit ;
- Rédiger et mettre à jour les contrats commerciaux ;
- S'assurer de la formalisation des actes hypothécaires par les notaires suite à l'octroi d'un crédit ;
- Formaliser et procéder à l'authentification des actes sous seings privés ;
- Assurer la veille juridique des lois et règlements en vigueur ;
- Traiter les demandes d'incidents des comptes (saisies, ATD,...) ;
- Négocier les polices d'assurances avec les professionnels de l'assurance.

Descriptif du profil

- Vous avez une formation supérieure de type Ecole ou équivalent universitaire, de niveau Bac+4 en Droit des Affaires, droit privé... ;
- Vous justifiez idéalement d'une expérience de 3 ans ou plus en tant que juriste ou avez exercé dans un cabinet, département ou service juridique d'un établissement bancaire ;
- Vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse, organisé et rigoureux, doté(e) de qualités rédactionnelles et relationnelles, vous êtes également force de proposition ;
- Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Constitution du dossier de candidature (documents obligatoires)

- Un CV actualisé et détaillé ;
- Une lettre de motivation ;
- Copie certifiée du dernier diplôme et ou attestation.

Contact :

Cette offre vous intéresse ? Merci de postuler à l'adresse suivante en spécifiant le poste à pourvoir dans l'objet du mail :

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com

Validité de l'offre : jusqu'au 05/07/2014



www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

OFFRE D'EMPLOI
Code : BZV4/06/2014

ASSISTANT(E) EXECUTIVE

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank CONGO, recherche un(e) assistant(e) exécutive pour la Direction Générale.

Descriptif du poste

Rattaché(e) à la Direction Générale, vous devez, dans le cadre de vos fonctions, assister le Directeur général dans ses tâches d'administrateur et assurer l'interface de communication entre les services et la Direction Générale.

Vos principales missions

- Assurer les fonctions classiques d'assistantat de direction (accueil des clients, orientations des communications téléphoniques, gestion du courrier,...) ;
- Rédiger et présenter à partir de consignes écrites ou orales, les documents sous forme appropriée (lettre, rapport, mémo, synthèse de texte et documents,...) ;
- Assurer la gestion du temps et des contacts du hiérarchique (Agenda, déplacement, réunions, Rendez-vous,...) ;
- Contribuer à l'organisation des réunions et comités (convocation, réservation ou location de salle, prise de note, compte rendu...)
- Collecter, exploiter, organiser et tenir à jour les informations commerciales, financières ou administratives demandées et les présenter sous forme de documents de synthèse (fichiers, graphiques, tableaux statistique, fiches documentaires,...).

Descriptif du profil

- Vous avez une formation supérieure de type Ecole ou équivalent universitaire, de niveau Bac+4/5 en Banque, Finance, Gestion, Droit... ;
- Vous justifiez idéalement d'une expérience de 4 à 5 ans et plus dans le domaine financier ou bancaire de préférence ;
- Vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse, organisé et rigoureux, doté(e) de qualités rédactionnelles et relationnelles, vous êtes également force de proposition ;
- Vous êtes bilingue (Anglais/Français) ;
- Vous maîtrisez les outils Pack office (Word, Excel, Power Point, Access,...).

Constitution du dossier de candidature (documents obligatoires)

- Un CV actualisé et détaillé ;
- Une lettre de motivation ;
- Copie certifiée du dernier diplôme et ou attestation.

Contact :

Cette offre vous intéresse ? Merci de postuler à l'adresse suivante en spécifiant le poste à pourvoir dans l'objet du mail :

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com

Validité de l'offre : jusqu'au 5/07/2014



www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

OFFRE D'EMPLOI
Code : BZV6/06/2014

CHARGE DES ETUDES MARKETING ET DE LA COMMUNICATION PRODUITS ET SERVICES

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFIBank Congo, recherche un(e) Chargé(e) des Etudes Marketing et de la Communication Produits et Services.

Descriptif du poste

Rattaché (e) au Département Marketing, Communication et Service Clients, vous devez, dans le cadre de vos fonctions, participer à la création, à l'élaboration et à la mise en œuvre du marketing stratégique et opérationnel de l'entreprise, en tenant compte des orientations de la Direction Générale, de la Stratégie du Groupe et des procédures en vigueur.

Vos principales missions

- Réaliser les études marketing (études de marché/d'opportunités, analyses,...) ;
- Réaliser les actions de veille concurrentielle / Economique / stratégique / Technologique ;
- Assurer la communication des produits et services de la banque ;
- Garantir la disponibilité et la visibilité des produits et services d'appel ;
- Anticiper sur les évolutions du marché et les besoins de la clientèle ;
- Appuyer le service écoute client dans la réalisation des enquêtes satisfaction.

Descriptif du profil

- Vous avez une formation supérieure de type Ecole de commerce ou équivalent universitaire, de niveau Bac +3/4 en Communication, Marketing et Action Commerciale ;
- Vous justifiez idéalement d'une expérience de 3 ans et plus dans le domaine de Marketing et de la Communication ;
- Vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse, organisé et rigoureux, doté (é) de qualités relationnelles, de rédaction et de présentation de dossier ;
- Vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse, organisé et rigoureux, doté (é) de qualités relationnelles, de rédaction et de présentation de dossier ;
- Une bonne connaissance de l'anglais est vivement souhaitée.

Constitution du dossier de candidature (documents obligatoires)

- Un CV actualisé et détaillé ;
- Une lettre de motivation ;
- Copie certifiée du dernier diplôme et ou attestation.

Contact :

Cette offre vous intéresse ? Merci de postuler à l'adresse suivante en spécifiant le poste à pourvoir dans l'objet du mail :

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com

Validité de l'offre : jusqu'au 5/07/2014



www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

INFORMATION

L'espace scolaire la Grâce d'Atoh, sis au 83 de la rue Zanaga à Moun-gali, sera ouvert en septembre 2014 pour le pré-scolaire (3 ans, 4 ans et 5 ans), le primaire et le collège. Les pré-inscriptions commencent le mardi 24 juin 2014. La Grâce d'Atoh est Un espace conçu pour l'épanouissement des enfants.

Contacts : Tél (066353474).



SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

**Formation
100% Pratique**

**•Initiation
•Avancé**

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
•Word •Excel •PowerPoint •Publisher
- Fonctions avancées •Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données •Access
- Gestion •Ciel Compta •Ciel
•Paye •Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie
prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{New}
- Infographie •Retouche d'image
avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données
avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité
AV réseau •SymantecEndpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Composez *1818*1# 0K pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Composez *1818*2# 0K pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
(Offre soumise à conditions)

www.warid.cg 04 430 01 23 ou 123



**Devenez Partenaires de Total Congo
pour la distribution des lubrifiants TOTAL**



La Société TOTAL Congo, acteur de référence dans le secteur des Lubrifiants, recherche des partenaires pour la distribution des Lubrifiants TOTAL.

Saisissez cette opportunité, et devenez distributeur/revendeur de toute la gamme des lubrifiants TOTAL. Pour cela, il faut idéalement que vous puissiez justifier :

- d'une expérience avérée dans la distribution ;
- de bonnes références en gestion et développement de business ;
- d'une bonne capacité financière;
- d'un accès à des installations de stockage.

Les personnes physiques et morales intéressées sont priées de faire acte de candidature au plus tard le 31 Juillet 2014 en adressant leur dossier par messagerie électronique (e-mail) à l'adresse contact@totalcongo.com ou en le déposant dans nos bureaux soit à Brazzaville (Rue de la Corniche) soit à Pointe-Noire (1, Rue de Massabi - Entrée du Port).

Total Congo S.A.
Société Anonyme au capital de 10 000 000 CFA
Tél. BZV : 00 242 06 660 65 26 - Tél. PNR : 00 242 06 660 65 27
Société Anonyme au capital de 10 000 000 CFA
Siège social : Rue de la Corniche - BRAZZAVILLE - REP. DU CONGO
RCCM n° 07-B-302 - NIU : M 2005110000197159

MUSIQUE CLASSIQUE

Le Chœur Credo du Congo, dix ans déjà !

Au nombre des rares groupes congolais à exceller en musique classique, le Chœur Credo du Congo, créé en 2004, vient de fêter ses dix ans d'existence. Pour marquer cet anniversaire, il a présenté le week-end dernier un concert devant un public qui en est sorti plus séduit que jamais.

Dirigé par le maestro Ghislain Pambou, l'un d'un co-fondateurs du groupe, le Chœur Credo du Congo a présenté un concert de deux heures avec des morceaux des grands noms de la musique classique : Mozart (La Flûte enchantée), Verdi (La Marche triomphale, Nabucco), Haendel.

Durant les cinq premières années après sa création, le groupe s'est consacré à se faire connaître auprès du public congolais. En 2010, il a entamé une tournée internationale qui l'a conduit au Togo, au Festival des musiques sacrées où il a été plébiscité comme le meilleur groupe, puis à Ouagadougou (Burkina Faso), Accra (Ghana), Abidjan (Côte d'Ivoire) et Cotonou (Bénin).

Au bout de dix ans, le Chœur Credo du Congo estime avoir accompli son but. Dans une vision désormais élargie, il a l'ambition d'organiser un festival de musique classique réunissant des pays d'Afrique et d'Europe. Dans cette perspective, il projette d'ouvrir une école spécialisée dans le chant classique afin d'éveiller les jeunes à ce genre.

Créé le 11 novembre 2004, le Chœur Credo du Congo est né à l'initiative de l'abbé Alain Mindou, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville alors vicaire de la paroisse Saint-Esprit de Moundali, et de Ghislain Pambou, manager du groupe. Il est composé de vingt-deux choristes.

Hermione Désirée Ngoma

PUBLICATION

Opération « Congo, une histoire » à 3

David Van Reybrouck, l'auteur belge de l'essai « Congo, une histoire » publié chez Actes Sud et Prix Médicis essai 2012, a lancé l'opération « Congo au Congo » cette semaine sur les réseaux sociaux.

David Van Reybrouck et l'éditeur Actes Sud proposent un nouveau tirage du livre à prix très économique -3 par exemplaire- à destination du continent africain et des lecteurs africains intéressés. L'auteur explique ainsi sa démarche : « Mon livre Congo, une histoire a connu un succès plus grand que je n'osais imaginer. Il est désormais disponible à travers le monde et ce dans une douzaine de langues, bientôt même en chinois. Malheureusement il n'est qu'à peine disponible dans son « pays natal ». (...) Dès le moment où le livre a remporté tous ces prix, j'ai exprimé le vif désir de le



rendre accessible au public congolais. »

Cette opération s'adresse aux organisations non-lucratives basées en Afrique : ONG, associations, écoles, réseaux ou centres. Ces structures peuvent bénéficier de ce prix exceptionnel à 3 €. La commande minimale est de 25 exemplaires, et il faudra payer 3 € ainsi que la TVA de 6% par exemplaire (cela revient à 79,50 € pour 25 exemplaires).

Concernant les modalités, les livres seront disponibles à Kinshasa début novembre 2014, le paiement s'effectue à l'avance et la revente est autorisée, à condition qu'elle respecte la philosophie du projet, c'est-à-dire de rendre accessible le livre au public congolais.

Si cette offre vous intéresse, envoyez dès maintenant (et avant le 30 juin au plus tard) à anja_stroobants@hotmail.com : le nom et le champ d'action de votre organisation, votre motivation et le nombre d'exemplaires souhaité.

Pauline Pétesch

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET
DE REHABILITATION DES PISTES RURALES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN
BUREAU D'ETUDE CHARGE D'ELABORER DES ETUDES TECHNIQUES DES INFRASTRUCTURES DE
MARCHES DE MOSSAKA, NKOOU, IMVOUBA ET MADINGOU-GARE

Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit dans le cadre d'un financement additionnel du Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes rurales (PDARP), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer le recrutement d'un bureau d'études chargé d'élaborer des études techniques des infrastructures de marchés de Mossaka, Nkouou, Imvouba et Madingou-gare qui seront réalisées au titre du projet.

Objectif

L'objectif de cette étude est de définir et d'évaluer les ouvrages qui permettront d'améliorer durablement les conditions de commercialisation des produits agricoles et d'assurer une meilleure hygiène des produits offerts au public dans les marchés précités.

Qualification/Profil du cabinet

Le bureau d'études devra disposer d'une solide expérience en études et contrôle des infrastructures rurales, avoir réalisé trois (03) études similaires en nature et complexité comparable. Il comprendra :

- 1- un architecte/ingénieur GC, chef de mission ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparables, y compris au moins trois ans d'expérience en tant que chef de mission ;
- 2- un métreur/projeteur ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparable.

Durée de la mission

La durée de la mission est de 8 semaines.

L'unité de coordination du projet (UCP) invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt pour exécuter les services décrits ci-dessus. Les termes de références complets sont disponibles à l'UCP, les jours ouvrables, de 9 h 00 à 15 h 00.

Sur cette base, un cabinet sera sélectionné conformément aux dispositions de la section 3.6, des Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale », version 2011, la méthode de sélection est la **sélection au moindre coût**. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessus, au plus tard, le 09 juillet 2014 à l'adresse suivante :

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP)
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, B.P 2456 Brazzaville, République du Congo, Tel : 06 858 88 88/05 312 30 30 E-mail : pdarp_maep@yahoo.fr

Brazzaville, le 20 JUIN 2014

Le Coordonnateur,



Isidore ONDOKI

1

SORTIE OFFICIELLE DU SYNDICAT DES AGENTS DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Il s'est tenue ce jeudi 19 juin 2014 à 9h dans la salle des conférences de la Préfecture de Brazzaville la cérémonie relative à la présentation du Syndicat des Agents de l'Institut National de la Statistique (S.A.I.N.S.).

Faits marquants :

- Minute de silence en mémoire de madame Ngorot née Loko Pierrette, agent de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- Mot de monsieur Rufin Bidounga, Président du Comité de direction de l'INS, soulignant la légitimité et l'intérêt du syndicat en s'appuyant sur le décret n°2002-369 du 30 novembre 2002 fixant les attributions et la composition des organes de gestion et de tutelle des entreprises et des établissements publics ;
- Discours de monsieur GNALABEKA-PERDYAAmy, secrétaire national chargé de la communication et des relations publiques, dépeignant le contexte et les conditions ayant concourues à la création de ce syndicat ;
- Présentation des organes du SAINS : le Bureau exécutif et le Conseil National de Contrôle et Evaluation (C.N.C.E) ;
- Le clou de la cérémonie a été le discours de monsieur Jean Martin GOKABA, président du SAINS. Il a dans un premier temps fait un diagnostic des maux qui mine l'INS (utilisation sélectif des cadres, mauvais traitement des agents lors des opérations de collecte, inadéquation dans l'utilisation de certains concepts avec la réalité socio-économique dans la mise en œuvre des opérations statistiques...) et ayant pour conséquence la perte de confiance des partenaires, internes comme externes, dans la fiabilité des données produites. Dans un second temps il a fait une ébauche de solution visant à redorer le blason terni de l'INS. La statistique étant pour les décideurs un incontournable outil de prise de décision, il est impérieux d'accélérer le processus de réforme déjà engagé.

Pour terminer en beauté, un cocktail a ensuite été offert à tous les participants.



Monsieur Youssef Malek demande à toutes personnes de bonne volonté qui ont vu ou ramassé le passeport (n° 141 69 96) au nom de Youssef Malek de nationalité Libanaise, de le contacter au n° 06 631 44 44 / 05 523 33 34

CHRONIQUE

Africa fête Marseille

En réalité, la musique, dont on serait enclin à penser qu'elle ne se célèbre grandement que les 21 juin depuis 1981, est un événement culturel pérenne, en témoignent les innombrables rencontres organisées çà et là de part et d'autres de notre planète.

Les mélomanes et autres personnalités culturelles ont une fois de plus rendu hommage à la muse le 21 juin, qui a vu le monde se transformer en une discothèque géante. Mais cet honneur se perpétue au fil des temps, aussi irons nous lorgner du 26 au 28 juin du côté de Marseille pour fêter les dix ans du festival Africa fête. Ce rendez-vous des cultures du monde célébrera ses dix ans dans le quartier du Cours Julien de la ville portuaire.

C'est l'occasion de rendre hommage à l'association Cola Production qui représente le label et Festival Africa Fête à Marseille, car depuis sa création en 1978 son objectif ne s'est jamais perverti. Au départ, ce sont les luttes quotidiennes des immigrés africains de Paris qui ont permis d'exprimer dix ans plus tard une volonté d'assurer l'émergence d'une industrie musicale africaine, son développement et sa structuration, coup de chapeau donc au fondateur, Mamadou Konté, qui ne s'en est jamais départi. L'association qui exporte des talents africains et encourage la professionnalisation d'opérateurs culturels africains contribue à développer le potentiel économique de la culture africaine.

À l'affiche de la dixième édition le prestigieux groupe mythique les Tambours de Brazza, Mamar Kassey, le Trio Teriba, etc. En somme, c'est une magnifique édition que l'on nous promet. Cette édition sera une affiche de choix riche et variée, avec au programme jeudi 26 juin du cinéma et des concerts au Café Julien à partir de 19h. Les festivaliers, amateurs du septième art pourront ainsi assister à la projection de deux longs métrages, Momo de Johannes Schaaf et AfrikAïoli de Christian Philibert. Ensuite, ce sera une prestation en live du majestueux trio de chanteuses béninoises Teriba.

Vendredi 27 juin, nous serons gratifiés de plusieurs concerts à l'Espace Julien dès 20h30 avec le duo Debademba et les Tambours de Brazza. Le superbe duo Debademba se produira en première partie de concert. Il sera suivi par les terribles Tambours de Brazza. Le samedi 28 juin, jour de clôture, ce sera le Village africain en journée et des concerts le soir, une autre journée riche en promesses avec animations, spectacles de rue et restauration sur la place du Cours Julien à partir de 14h ; et en soirée, le bluesman Moh Kouyaté et le fameux chanteur nigérien Mamar Kassey occuperont la place.

Comme on s'en rend bien compte, le festival Africa fête Marseille que l'on recommande volontiers pour sa chaleur, sa bonne humeur et son art de vivre méditerranéens tout à fait exceptionnels tient dignement sa réputation et mérite le détour. Il s'adresse à tous les publics et en conséquence est à la portée de toutes les bourses. Bon festival aux bienheureux qui s'y rendront !

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

LUTTE CONTRE LA TORTURE

L'OIF et les Nations unies se mobilisent pour prévenir la torture

Dans le cadre de la Journée mondiale contre la torture qui aura lieu le 26 juin, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et le Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme organiseront, du 23 au 24 juin à Paris, un séminaire international consacré à la prévention de la torture en Afrique francophone.

Ce séminaire vise à relever les défis et les enjeux auxquels les États sont confrontés dans la mise en place des mécanismes nationaux de prévention de la torture tout en encourageant leur création dans les pays non encore dotés de ces institutions. Il sera question aussi de proposer des solutions concrètes pour améliorer leur efficacité sur le terrain.

Présidé par le Secrétaire général de la francophonie, Abdou Diouf, le séminaire réunira une soixantaine de participants parmi lesquels de hauts représentants d'États africains ainsi que les ambassadeurs basés à Paris, une représentante de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, les directeurs de mécanismes de prévention de la torture de ces différents pays, des représentants et experts des Nations unies, et des directeurs d'ONG nationales et internationales œuvrant dans le domaine de la prévention de la torture et des traitements inhumains et dégradants. Pour rappel, le Protocole facultatif à la Convention contre

la torture et les peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants a été adopté le 18 décembre 2002. Il est entré en vigueur le 22 juin 2006. C'est un traité international qui a pour originalité de prévoir une structure internationale et une structure nationale de surveillance de sa mise en œuvre.

En 2013, l'OIF et le Haut-commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies ont convenu, dans le cadre de leur feuille de route pluriannuelle, de conjuguer leurs efforts afin de contribuer à la mise en œuvre du protocole facultatif dans les onze États d'Afrique francophone qui l'ont ratifié.

Yvette Reine Nzaba

VENDREDIS DES ARTS ET DES LETTRES

Regards croisés sur « Une vie de brimades en terre promise »

Le premier roman de Monique Alfred Ondzé Abouem était au centre des échanges entre les lecteurs et débatteurs des Vendredis des arts et des lettres. Paru aux éditions L'Harmattan-Congo, ce roman de 213 pages, subdivisé en sept chapitres, retrace l'histoire de Nadège Wallaby qui a subi des brimades avant d'atteindre la terre promise



Monique Alfred Ondzé Abouem

Parlant justement des contours de ce roman, Pierre Ntsemou, parrain de l'auteur de cet ouvrage, a eu le privilège de porter sa touche à cette œuvre. En résumé, « Une vie de brimades en terre promise » retrace une enfance malheureuse, ponctuée par une brimade tous azimuts. Brimade, parce que Nadège Wallaby commence sa vie de façon précoce, une vie de martyr parce que son père qui était son seul rempart le quitte au moment où elle n'a que 6 ans. Commence pour elle une vie faite de brimades qui se prolonge lorsqu'elle se voit chasser du toit parental par son beau-frère et sa grande-sœur.

Quant à la morale qui se dégage de cette histoire, c'est de tenir désormais le ferme engagement de ne pas violenter la jeunesse féminine. « Cette œuvre est un chef-d'œuvre d'écriture sur le plan stylistique, syntaxique, morpho-

logique, lexicale. Il y a un véritable cocktail de beauté de la langue française. Il n'y a rien à redire sur la construction de cette œuvre. Je peux, sans risque de me tromper, dire et affirmer que ce chef-d'œuvre s'aligne dans le lot des classiques de la littérature, des œuvres de grande renommée africaine et mondiale. Je puis dire que Voltaire, Victor Hugo, Lamartine, Henri Lopez, Tchicaya Utamsi, Sony Labou Tansi, Emmanuel Bounzeki Dongala, ne trouveraient rien à redire sur la qualité esthétique de cette œuvre, parce que c'est une œuvre complète, c'est un morceau choisi de littérature française, châtée agréablement. »

« On ne lit pas cet ouvrage par plaisir, mais par révolte »

Le président de l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans du Congo (Unéac), initiateur de ces vendredis littéraires, le ministre Henri Djombo, a félicité l'auteur de ce chef-d'œuvre. Il a reconnu que l'histoire est tellement poignante. « C'est un livre formidable, plein de souffrance, d'émotion dramatique, surtout lorsque l'on constate l'acharnement de la violence sur un seul être. Bref, on ne lit pas cet ouvrage par plaisir, mais par révolte. On se dit qu'un homme ne peut pas accepter autant de souffrance gratuite. Coup de chapeau à l'auteur. »

Le débat sur l'œuvre de Monique Alfred Ondzé Abouem, a été très fructueux. À l'issue de ce face à face avec son lectorat, l'auteur n'a pas eu d'autres mots que de les remercier d'avoir participé aux débats et surtout à ce rendez-vous des Vendredis des arts et des lettres.

Monique Alfred Ondzé Abouem, est née en 1986 au Cameroun. Commerçante, elle s'est jetée si agréablement dans le monde des écrivains avec Une vie de brimades en terre promise qui est sa première parution, intitulée :

Bruno Okokana

AGROFORESTERIE

Ibi village lance la cinquième édition des « Portes vertes »

Cette foire agricole de trois jours permettra aux six mille visiteurs attendus d'assister à une découverte exceptionnelle de la richesse du terroir et des perspectives de développement de l'économie verte.

Le projet Ibi village lancé, le 20 juin, les activités de la cinquième édition des Portes vertes d'Ibi seront ouvertes du 4 au 6 juillet sur le thème : « *Course contre le changement climatique* ». La conférence de presse organisée au restaurant Quick poulet, à Gombe, a permis à Olivier Mushete, Jean Lejoly et Bernadette Moukendi, d'expliquer les contours de cette foire agricole. Les Portes vertes d'Ibi (PVI) renferment plusieurs aspects. Il s'agit d'un événement festif, pédagogique et culturel, une combinaison d'animations culturelles, de visite du site et de dégustations des produits locaux où citadins et villageois convergent les uns vers les autres sur l'esplanade au milieu de la forêt d'acacias de la zone pilote.

Ibi village, en effet, ouvre ses portes vertes à la jeunesse kinoise citadine, étudiants, cadres, employés, ouvriers et commerçants de la grande cité pour monter la richesse du terroir et les formidables perspectives de développement de l'économie verte. « *Combinaison d'animations, de découvertes, de dégustations des produits du terroir, de spectacles, la session 2014 des PVI*

s'articulera sur six thèmes », ont expliqué les organisateurs de ces activités. Activités commerciales, éducatives et de recherche

Dans le programme des trois jours, il est prévu un prologue cycliste sur Kinshasa, une course cycliste d'ouverture, une démonstration des Vélo tout terrain (VTT) sur site, les colloques et thématiques, les espaces d'expositions, etc. Pendant les trois jours, les invités vont assister à des tables rondes sur des thèmes liés à la gestion durable de l'environnement. Il s'agit des tables rondes sur la chaîne de valeur du manioc et l'incubateur d'entreprises agro-forestières de Mpemba/Ibi, « *une filière bois-énergie performante* » ; ainsi que sur « la gestion des terroirs et diversification » et « l'ingénierie carbone Puis de C et REDD+ ».

Soulignant les objectifs de cette foire agricole, il a été indiqué que Ibi village s'emploie à convaincre les populations locales à changer leurs habitudes agricoles, de produire le manioc et le bois de chauffe ou pour la fabrication de la braise. Alors que sur les aspects économiques de cette activité, Olivier Mushete, Jean Lejoly et Bernadette Moukendi ont noté que Ibi village aide les producteurs locaux à vendre leurs produits et leurs projets. Il crée près de trois cents emplois réguliers, aide deux cents ménages à avoir, chacun, 1/2 hectare pour la culture de manioc. Alors que les éditions foraines organisées permettent à ces ménages d'écouler



Olivier Mushete, Bernadette et Jean Lejoly, lors de la conférence de presse./Photo LDB

leurs produits dont la chikwange. « *Au cours de la quatrième édition, ils ont vendu l'équivalent d'un mois de production en trois jours* », a souligné Jean Lejoly, indiquant que la production hebdomadaire est de cinq mille chikwanges.

Par ailleurs, sur les dispositions de suivi et d'évaluation d'activités, il a été noté que huit thèses de doctorat sont entrain d'être écrit sur Ibi alors que des techniciens internationaux sont également

sur le terrain en vue d'étudier ce qui est réalisé dans ce site.

Le projet global Ibi village et le Puits carbone Ibi Bateke sont, en effet, un concept unique d'agroforesterie, qui permet un développement rural intégré sur trois fronts : l'environnement, l'économie et le social. C'est une entreprise pilote gérée par des Congolais qui lutte contre le réchauffement climatique, développe une agroforesterie durable et pérenne et augmente le bien-

être des populations locales. Cette forêt de 4 200 ha en cours de plantation est également le premier projet agro-forestier officiellement enregistré à la Convention cadres de l'ONU pour la lutte contre les changements climatiques depuis février 2011. Il confirme sa position de leader des projets du Mécanisme pour un développement propre en RDC et en Afrique sub-saharienne.

Lucien Dianzenza

ÉLECTIONS LOCALES, MUNICIPALES ET URBAINES

La Céni rejette l'option d'un calendrier consensuel

Pour le président de la Céni, le calendrier des élections locales, municipales et locales, publié fin mai, engage la responsabilité de son institution et fait partie de ses prérogatives. C'est un Apollinaire Malumalu intraitable qui s'est retrouvé le vendredi dernier au palais du peuple face aux mandataires dont les partis politiques ont librement souscrit au Comité de liaison de la Céni



Abbé Malu Malu, président de la Céni

Les discussions engagées autour du calendrier des élections locales, publié au mois de mai, entre le bureau de l'institution électorale et les partenaires politiques ont échoué. Le président de la Céni qui n'entendait pas faire des concessions a réitéré sa volonté de maintenir les échéances fixées dans ce calendrier pour les élections urbaines, municipales et locales. Tous ces scrutins sont prévus en 2015 et, visiblement, la Céni paraît mettre toutes les chances de son côté pour réussir ce qui tient d'une gageure. L'abbé Apollinaire Malumalu a rappelé à ses interlocuteurs le fait que la Céni est bien dans son rôle en publiant ce calendrier électoral. Cela fait partie de ses prérogatives constitutionnelles, a-t-il déclaré ajoutant que c'est à la Céni que revient l'initiative de prendre des dispositions en matière électorale et d'en soumettre aux institutions compétentes.

Dès lors, le calendrier consensuel tel que proposé par une frange de l'opposition apparaît, d'après Malumalu,

comme un non sens. Il traduit à la limite une confusion dans le chef de ceux de ses inconditionnels. Cela d'autant plus que le calendrier électoral querellé engage la responsabilité de la Céni qui est tenue de respecter les échéances arrêtées. Par conséquent, il n'est nullement question d'un calendrier consensuel tel que réclamé par l'opposition. « *Aucun calendrier électoral dans le monde ne peut s'élaborer par consensus. Il n'existe pas un seul pays au monde qui fait des palabres avant d'élaborer son calendrier électoral* », a-t-il fait savoir. Et dans le cas d'espèce, il s'est interrogé sur la faisabilité d'une telle démarche qui poserait d'énormes difficultés quant au partage des responsabilités entre parties prenantes.

À ceux qui plaident pour un calendrier global incluant le reste des scrutins, le président de la Céni a posé comme pré-

alables la publication de la loi électorale et d'un budget conséquent couvrant l'ensemble du processus électoral. Il faudrait, pour ce faire, que la Céni, le gouvernement et les partenaires internationaux s'attendent pour l'adoption d'un budget pluriannuel des élections en RDC. En attendant, a-t-il rassuré, son institution a déjà déposé auprès du gouvernement l'ensemble du budget global détaillé en rapport avec le cycle 2013-2016. Toutefois, il y a

encore des options qui doivent être levées par le Parlement par rapport à la feuille de route de la Ceni, mais aussi, par rapport aux projets de lois que le gouvernement a soumis récemment au Parlement. C'est finalement à l'institution législative à qui revient la latitude de fixer les options sur le calendrier global exigé par les contestataires. C'est en queue de poisson que se sont terminées ces discussions qui laissent dans l'expectative l'opinion nationale quant à la suite des événements. Tout en continuant de décrier les irrégularités que comporte ce calendrier, l'opposition propose l'organisation en liminaire des élections provinciales et sénatoriales pour vider les arriérés électoraux de 2006. La Ceni, elle, continue d'assumer son calendrier.

Alain Diasso

DRÉPANOCYTOSE

Le Cefa/Monkole sensibilise au cours d'une journée scientifique et sociale

Médecins, infirmiers, biologistes, parents de drépanocytaires et sujets drépanocytaires ont tous pris une part active, jeudi 19 juin, à une journée scientifique et sociale sur la drépanocytose organisée par le Centre de formation et d'appui sanitaire (Cefa/Monkole). Cette rencontre était organisée dans le but de marquer la date du 19 juin dédiée à la journée mondiale de lutte contre cette maladie qui a des effets psychologiques et sociaux considérables sur les patients et leurs familles

En effet, cette journée a été marquée d'abord par la restitution du cinquième symposium du Réseau d'étude de la drépanocytose en Afrique centrale (REDAC) qui s'est tenu à Kinshasa du 29 au 31 mai dans la salle des congrès du ministère des Affaires étrangères. On y a noté différentes interventions, notamment sur les expériences du Centre hospitalier Monkole sur l'anesthésie du sujet drépanocytair et le syndrome thoracique chez une drépanocytair de 25 ans porteuse d'une grossesse gémellaire de 20 semaines présentées respectivement par Dr Wilfrid Mbombo et Dr Nadine Nkenyi. La Banque du sang et le suivi des drépanocytaires a été présenté par le Dr Antonio Medarde ; Paludisme et Drépanocytose chez les enfants suivis au Centre hospitalier Monkole par Dr Gisèle Kazadi ; l'hémogramme chez les drépanocytaires par Dr Mamie Ngole ; la santé bucco-dentaire des enfants drépanocytaires à Kinshasa

par Dr Nathalie Kowe ; le système matrimonial et épidémiologique de la drépanocytose en RDC par Dr Smith Mpaka, etc.

En outre, la célébration du 19 juin a été également marquée par la présence des familles des drépanocytaires et des sujets drépanocytaires regroupés respectivement dans deux associations : Colombe et Codec. Une présentation portant sur la sensibilisation des familles à la drépanocytose a été faite par Mme Gisèle Mankand, en langue locale, afin de mieux faire comprendre la maladie aux familles. Elle a insisté sur la différence existant entre l'anémie SS et le groupe sanguin, lequel est sujet de confusion dans le chef de la population dont la plupart demeure encore ignorante.

Les chiffres sur la drépanocytose sont assez alarmants. En Afrique, 50% à 80% des enfants qui naissent chaque année en Afrique avec la drépanocytose meurent avant l'âge de 5 ans. Pour rappel, la drépanocytose est considérée par l'Assemblée générale des Nations unies, dans une résolution votée le 22 décembre 2008, à cet effet, comme une priorité de santé publique. Elle est la première maladie génétique dans le monde avec un taux de prévalence de 2% en Afrique.

Le 19 juin est la date proclamée : journée mondiale pour la drépanocytose pour permettre aux patients et aux associations de faire connaître cette maladie et de lutter pour l'avancée de la recherche en organisant des manifestations de sensibilisation ouvertes au grand public.

Gypsie Oïssa Tambwe

EXAMEN D'ÉTAT 2014

Début des épreuves ce lundi

Pour cette édition, près de six cent mille candidats sont attendus. Ils vont affronter la dernière épreuve du cycle scolaire

Après les épreuves préliminaires qui ont eu lieu le 15 mai dernier, les finalistes du cycle secondaire affrontent ce lundi 23 mars l'examen d'État proprement dit sur toute l'étendue du territoire national conformément au calendrier scolaire.

Pendant trois jours, soit du 23 au 26 juin, les candidats à cette épreuve vont rivaliser d'ardeur et d'intelligence sur des matières apprises au cours de l'année scolaire 2013-2014 en mettant en relief leur background forgé tout au long de leur cursus scolaire. Au niveau du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel

(EPSP), on se veut serein.

Qu'en est-il des zones de conflits ?

Toutes les dispositions ont été prises pour que les épreuves se déroulent dans les meilleures conditions, y compris dans les écoles consulaires comme en Angola, au Rwanda, en Ouganda et en Tanzanie.

Des attroupements autour des centres sont prohibés et leurs auteurs passibles des sanctions, indique-t-on au ministère. Dans les districts et territoires du pays, en proie aux menaces des groupes armés, des dispositions sécuritaires ont également été prises pour permettre aux candidats finalistes de passer leurs épreuves en toute quiétude. Plus de mille six cents centres ont été réquisitionnés pour accueillir les six cents mille candidats à cette épreuve, apprend-on. La culture-générale, les branches spécifiques à chaque option, les matières scientifiques ainsi que le



Quelques élèves finalistes chantant un cantique

français et l'anglais seront au menu des dites épreuves, censées couronner le cycle secondaire pour les prochains diplômés d'État.

Comme l'a déclaré récemment le ministre de l'EPSP, Maker Mwangi Fwamba, lors de la présentation des résultats de l'enquête menée par l'Unesco dans le cadre du projet Better Education for Africa's Rise (Meilleure éducation pour l'essor de l'Afrique), la présente session sera comme les précédentes. La seule innovation résidera toutefois dans la publication des résultats. « Nous allons publier une fois pour toute tous les résultats, qu'il s'agisse des options d'enseignement général et d'enseignement technique. Tous seront publiés au même moment, tous les candidats seront publiés au même moment », avait-il rassuré. 94.224.000 finalistes du secondaire repartis dans 1.673 centres sont attendus à cette session ordinaire des examens d'État, la 48ème de la série.

Alain Diasso

JUSTICE

Une discrimination dans l'exécution de la loi sur l'amnistie

Les ONG membres du Comité de suivi de cette décision trouvent curieux de constater que bon nombre des bénéficiaires qui ont souscrit à cet engagement depuis le 21 février sont toujours en prison alors que certains autres, qui n'y ont pourtant souscrit que plus tard, sont déjà libérés.

Lors de la conférence de presse organisée le 20 juin au siège de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), les représentants de ce comité ont noté que la loi d'amnistie, du moment qu'elle est publiée dans le journal officiel, devrait s'appliquer à tous les bénéficiaires sans aucune discrimination. Cela, sous réserve de l'article 5 qui exige la signature préalable, par les auteurs, co-auteurs ou complices des faits insurrectionnels ou faits de guerre visés par cette loi, d'un acte personnel d'engagement à ne plus commettre les actes qui font l'objet de cette amnistie.

Ces ONG se sont, par ailleurs, insurgées contre le fait que certaines personnalités dont Gustave Bagayamukwe Tadjji, le professeur Michel Mbonekuba wa Kahule, Willy Mishiki, Willy Sebatware, Biyoyo, le général en retraite, Elie Kapend, etc. continuent à croupir en prison alors qu'elles ont rempli les conditions exigées pour leur libération. « Ils ont signé les actes d'engagement mais, on continue à les garder en prison », a expliqué le chargé de protection à Acaj, Mè Didier Kalemba.

Pour étayer la thèse de la discrimination, ce comité a, par contre, noté que certaines autres personnes, membres du groupe dit Kampala, les Bakata Katanga et la branche politique du M23 ont déjà été libérés et ont fait l'objet d'un traitement particulier. « Aussi bien à leur arrivée qu'à leur sortie de la prison, un bus confortable a été mis à leur disposition alors qu'ils n'ont, eux, signé l'acte d'engagement que longtemps après », a sou-

ligné Mè Peter Ngomo, l'un des avocats des victimes de cette discrimination, qui violerait la loi en la matière.

Les ONG membres de ce comité ont également dénoncé une correspondance du gouverneur du Sud-Kivu, Marcellin Cisambo, qui sollicitait le maintien de certaines personnes bénéficiaires de la loi d'amnistie, dont Bagayamukwe Tadjji et le professeur Michel Mbonekuba wa Kahule, en prison.

Ce comité composé des ONG Acaj, Anges du ciel et la Fondation Bill Clinton pour la paix, a exhorté le chef de l'État à veiller à l'application de la loi d'amnistie alors que la ministre de la Justice a été, elle, appelée à publier tous les noms de prétendants à l'amnistie et d'en ordonner la libération sans condition de tous ceux qui ont signé l'acte d'engagement.

Il a également demandé au responsable de



Mè Didier Kalemba et Peter Ngomo/PHoto LDB

l'Agence nationale de renseignement, de ne pas s'immiscer dans l'exécution de la loi d'amnistie alors que les missions diplomatiques ont été priées de faire pression sur les gouvernants de la RDC pour le respect des résolutions de l'Accord d'Addis-Abeba.

Lucien Dianzenza

MUSIQUE

« Beware the Festish », nouvel album de Kasai All Stars



L'album de 12 titres paraît en double CD

L'opus, produit par Crammed Discs, est un double CD qui sera sur le marché à partir de ce lundi 23 juin.

« Beware The Festish », second album de Kasai All Stars, contient 12 morceaux, d'une durée totale de plus de 100 minutes notamment « The chief's enthronement / oyaye », « Salute to kalombo », « down and out » et « As they walked into the forest on a sunday, they encountered apes dressed as humans ». L'album « Beware The Festish », indique la production, présente un vaste éventail de la musique de Kasai All Stars. L'album explore en profondeur les répertoires et les styles des musiciens de ce collectif avec l'aide de nombreux invités. Les chansons mettent en avant une série de chanteurs aux styles divers et aux personnalités charismatiques et les textes portent sur des sujets divers: sorcellerie, commentaire social, sagesse traditionnelle.

Comme tous les albums de la série Congotronics, « Beware The Festish » a été réalisé, enregistré et mixé par Vincent Kenis. L'album paraît en formats double CD et digital ainsi qu'en vinyle, sous forme d'une édition limitée comprenant 6 des titres de l'album complet, plus un inédit. Les artistes invités sont des membres des groupes qui composent le collectif Kasai All Stars notamment Basokin, Sankayi, Masanka, Dibua Dietu et Orchestre Tandjolo. Le groupe Konono N°1 a également collaboré dans l'un des titres de cet album. L'album est dédié à la mémoire de Mbuyamba Nyunyi Elias, l'une des

figures marquantes du groupe décédé en 2011.

Promouvoir la diversité culturelle et musicale

Kasai All Stars est un collectif congolais composé de 15 musiciens provenant de 5 groupes et ethnies différents de la province du Kasai. Le groupe poursuit la mise en exergue de sa diversité culturelle et musicale. Cet ensemble musical, apprend-on, s'inspire en droite ligne des musiques rituelles et festives pratiquées autrefois dans la brousse, avant d'être interdites en raison du caractère prétendument scandaleux des danses érotiques et des cérémonies de transe païennes. Leur premier album, produit en 2008, s'intitulait « In The 7th Moon, The Chief Turned Into A Swimming Fish And Ate The Head Of His Enemy By Magic » a marqué les esprits dans le monde surtout dans le milieu anglo-saxon.

En 2011, souligne-t-on, Kasai All stars a participé au projet live « Congotronics vs Rockers », pour lequel dix musiciens congolais et dix musiciens de rock occidentaux se sont réunis pour créer un super groupe spectaculaire. Les musiciens de Kasai All Stars ont ainsi travaillé avec des artistes comme Deerhoof, Juana Molina, Konono N°1, Skeletons ainsi que Wildbirds & Peacedrums et ont joué un rôle central lors des concerts mémorables de ce supergroupe dans de nombreux grands festivals européens et japonais. Le 12e titre du présent album a été enregistré durant cette tournée.

Patrick Kianimi

KINSHASA

Lisungi GIE fait de la couverture santé une réalité

Les garanties de soins médicaux offerts dans la capitale depuis deux mois moyennant une cotisation mensuelle suivant une approche sociale soutenue par le partenariat avec le Programme d'appui à la protection sociale (PNPS) se présentent comme une solution pour pallier les problèmes liés aux frais de soins qui entendent, à long terme, s'étendre à l'ensemble du territoire national.

Jusqu'ici, les bénéficiaires des services offerts par Lisungi-Groupement d'intérêt économique (GIE) se dénombrent en majorité parmi les agents et fonctionnaires de l'État congolais. Il n'en reste pas moins que des sociétés privées et autres particuliers souscrivent et bénéficient d'une prise en charge similaire à celles des témoignages recueillis auprès de certains d'entre eux. Ceux entendus le 19 juin au déjeuner de presse destiné à porter au grand jour les actions de l'ONG qui s'emploie



Henry Braun faisant sa présentation de Lisungi GIE

à garantir la santé collective des adhérents élargie à cinq membres de leur famille restreinte, ont touché l'assistance. En effet, l'on ne pouvait trouver

plus convainquant que ces malades en cours de traitement ou convalescents évoquant chacun selon son cas la qualité des soins reçus dans l'un ou l'autre

des centres hospitaliers partenaires dont les hôpitaux généraux de référence de Kintambo, Pierre Fokom de Kimbanseke, de Matete et de Makala auxquels il convient de joindre les Cliniques Monkole, Ngaliema, Astrid et CIK Kintambo.

Complémentaires, les allocutions successives de Henry Braun et Aïdi Sala ayant précédé la projection du documentaire-reportage susmentionné confortant leurs dires s'étaient efforcés d'apporter la lumière nécessaire sur Lisungi GIE opérationnel depuis début avril. Il ressort des propos de l'administrateur directeur général et de l'agent commercial que la prise en charge médicale assurée dès la première cotisation prend en compte un ensemble de soins et prestations convenus dans le contrat. Il s'agit ici tant de la médecine générale, qui va de la simple consultation, le client de Lisungi GIE verra ses frais d'hospitalisation couverts à l'équivalence de dix jours ainsi les accouchements y compris les césariennes, que la médecine spécia-

lisée. Les examens de laboratoire de routine, les complémentaires et spéciaux de type 1 et 2 dont les détails sont fournis aux intéressés dans le site www.buo-rdc.com ou à partir de facebook via Lisungi RDC. À noter aussi que l'imagerie médicale ainsi que la chirurgie de base font partie du lot des services offerts par la couverture santé qui s'acquiert moyennant une cotisation mensuelle allant de 9200 à 9500 Francs congolais (Fc) pour les fonctionnaires et 23 000 Fc pour les privés.

Une couverture totale dans 5 ans

Né de l'initiative conjointe du groupe Braun Underwriting Office (BUO) et Global assurance service (GAS), Lisungi GIE a pignon sur rue à Kinshasa, au 35, avenue du Port/Gombe. Elle nourrit une ambition bien grande songeant à convaincre le plus de Congolais possible de l'intérêt de son offre. Aussi, les estimations actuelles en croissance après le scepticisme du début affiché par plusieurs qui font état de 10 000 adhésions de fonctionnaires, soit 60 000 personnes couvertes ne sont qu'une goutte comparée aux attentes affichées d'ici à décembre. En effet, l'ONG s'attend à en venir à porter « sa couverture santé à 8,4 millions de personnes, soit 12% de la population de RDC, à la fin de 2014 ». Ce, en attendant l'atteinte de son « objectif d'une couverture médicale totale d'ici à 5 ans ». Par ailleurs, il convient de souligner que Lisungi GIE donne la possibilité aux Congolais de prendre en charge les frais funéraires des membres de leur famille. Et de signaler ici que : « En cas de décès du souscripteur, la prime de couverture est versée dans les quarante-huit heures suivant la réception du certificat de décès approuvé par le représentant de l'État employeur. Cette prime est versée exclusivement à l'ayant droit ou aux ayant-droits désignés dans le contrat ».

Nioni Masela



Une vue partielle de l'assistance lors de la projection du documentaire-reportage

VIE DES CLUBS

V.Club opte de devenir une société

Les Dauphins Noirs de Kinshasa vont passer du statut d'association sans but lucratif à celui d'une société, de manière à se conformer à la loi sportive et bénéficier de l'assistance financière du gouvernement.

L'AS VClub de Kinshasa a pris l'option de se muer en société dès la saison prochaine. L'annonce en a été faite le jeudi 19 juin 2014 par le secrétaire général des Dauphins Noirs, Patrick Banishayi, au cours de l'assemblée générale ordinaire de l'équipe à Kinshasa. « L'assemblée s'est prononcée pour qu'on quitte le statut d'ASBL pour une société à objet sportif. Ce qui est une très bonne nouvelle par rapport à la loi en vigueur dans notre pays, car la saison prochaine, le gouvernement n'assistera aucune équipe qui n'est pas organisée de cette manière là. Le comité a déjà préparé les statuts. Nous pensons que dans un bref délai la société As VClub va voir le jour et nous venons d'enregistrer le nom Association Sportive Victoria Club (AS VClub) pour qu'il devienne une marque déposée. De même que le logo en vert avec le dauphin noir au

milieu », a assuré Patrick Banishayi. Il a affirmé que le comité de direction du club - conduit par le président du comité de direction le général Gabriel Amisi Kumba Tango Four- travaille sur ce dossier depuis deux ans et cela va bientôt se concrétiser. Et de lancer une mise en garde contre toute contrefaçon du nom et du logo du team vert et noir de Kinshasa : « Toute personne qui essaierait sera sanctionnée, car beaucoup de gens se sont enrichis dans le dos de l'équipe sans que celle-ci en bénéficie. Très bientôt, nous aurons des boutiques, magasins où nos supporters achèteront les équipements de l'équipe ».

Au cours de l'assemblée générale, il a été fait part de l'existence depuis six mois déjà d'une commission dirigée par Denis Kambayi et chargée de la réforme des structures et d'identification des supporters en vue d'accroître leur nombre à Kinshasa et dans les provinces. L'assemblée générale a par ailleurs estimé que le résultat du club n'a pas été à la mesure des efforts fournis. L'on rappelle que V.Club a terminé à la troisième position au championnat national derrière Mazembe et Sanga Balende. Et c'est à la dernière journée



Le staff dirigeant de V.Club

que les Dauphins Noirs ont laissé filer le titre à l'issue de la défaite au stade Tata Raphaël de Kinshasa face à Mazembe (0-1). Cependant, le comité de direction a accepté en toute sportivité le résultat, demandant aux VClubiens de continuer à soutenir leur équipe actuellement à la phase des

poules de la Ligue des champions d'Afrique.

L'on apprend aussi que le club a effectué cette saison des dépenses de l'ordre de 1.293.819 dollars américains, et que quatorze joueurs ont été recrutés pour la saison qui vient de s'achever, notamment, les Burkinabés Aziz Abdoul Djil-

beogo et Issoufou Dayo, l'Ougandais Yunus Junior Santanu, Deo Kanda-a-Mukok, Kisombe Mankutima, Guy Lusadis, Mabele Bawaka, Dido Bafola, Lomanisa Mutambala, Mbala Ndombe, Kole Ndemiya, Nlandu Phuati et Landu Makiese.

Martin Engimo

HUMEUR

Candidature à élection n'est pas affaire de région

Le Congo va bientôt connaître une vraie consultation populaire, avec de nombreuses listes de formations politiques portant en tête le nom d'une ancienne ou d'une nouvelle personnalité émanant de tel ou tel département. Or, tout pays étant composé de départements ou de provinces et l'ordre des choses voulant que l'on naisse quelque part, une élection locale ne devrait pas entamer le caractère national d'un pays, qui se mesure par le brassage ethno-linguistique rencontré dans toutes les localités.

Ainsi donc, tout scrutin quel qu'il soit – local, municipal, législatif, voire présidentiel – est avant tout un vote national, car tout élu est investi d'un mandat somme toute national. Il paraît clair que toute élection prise par son côté positif, ce qui est d'ailleurs le souhait de tout citoyen d'une nation démocratique et républicaine, est un facteur essentiel d'unité nationale. D'où l'importance de voir au cours des différents scrutins, par exemple, un ressortissant de la Likouala se positionner dans une localité du Kouilou, et un autre de la Bouenza se positionner dans la Sangha, et vice-versa. C'est aussi là un indicateur démocratique, car ce n'est pas parce qu'on est ressortissant d'un département que l'on est censé le connaître mieux.

Un député, un conseiller municipal, un conseiller départemental, un sénateur, un maire sont avant tout des citoyens de la République et ils œuvrent tous pour le bien-être des habitants du pays. Par exemple, le conseil départemental n'est autre que l'antichambre de la basse chambre. Pour ce qui est de l'Assemblée nationale, les missions traditionnelles d'un député sont, entre autres, le vote de lois en rapport avec les problèmes que vit la société, le contrôle et l'évaluation de l'exécutif. Ces missions sont aussi présentes en miniature dans un conseil départemental qui est une assemblée locale. Le travail que fait un conseiller départemental de la Cuvette est le même qu'un élu de la Lékoumou, car les deux concourent au mieux-être des Congolais.

En réalité, les mauvaises langues aux visions divisionnistes qui voudraient que ne puisse se présenter à une élection locale qu'un ressortissant du département devraient se taire. Le dialecte ou la région ne doivent pas avoir d'impact sur le plan électoral, et vouloir les privilégier revient à tourner le dos à la nation et ouvrir la voie à l'ethnocentrisme, à l'ethnicisme. Ainsi, les élections ne devraient pas être chauvines ; « celui qui n'est pas de la région n'a pas l'ambition d'améliorer cette partie du pays » : cette manière de voir les choses est un recul de la démocratie.

Si le patois ou l'ethnocentrisme étaient déterminants dans une élection, que dirait-on des candidats qui se positionnent dans des centres urbains où le degré de brassage ethnique n'est pas loin d'atteindre le summum ? On le sait bien, ces centres ne sont ni mono-patois ni mono-ethniques, ils sont la nation en miniature par leur caractère plurilinguistique. Il est donc normal de voir Thierry Mampassi se présenter dans l'une des circonscriptions d'Épéna (Likouala) et Georges Itoua dans une des circonscriptions de Bilala (Kouilou). C'est cela, la nation et la République. Car, par exemple, un élu d'Owando, qui après avoir constaté que dans telle localité du pays il y a un problème d'électricité le fait savoir à l'exécutif par les moyens autorisés, qui par la suite installe un transformateur, a rendu service à la nation tout entière.

Alors d'où vient à certains l'idée qu'une élection est affaire de patois et de région ? Ruminer de telles pensées, c'est cesser de nourrir des ambitions républicaines et démocratiques, car l'élection n'est pas que le moyen par lequel des citoyens choisissent des compatriotes pour les représenter au niveau des instances démocratiques afin de trouver des solutions aux problèmes qui freinent l'essor du pays. Toute élection est facteur d'unité nationale et de cohésion sociale.

Faustin Akono

LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE

Les malades demandent des moyens de prise en charge appropriés

« La drépanocytose, la mère et l'enfant, une priorité » est le thème de la 6^e Journée mondiale de sensibilisation sur la drépanocytose organisée le 19 juin à Pointe-Noire, en présence de François Ibovi, ministre de la Santé et de la Population, des représentants des organismes du système des Nations unies, des autorités locales, des ONG et associations concernées.

Devant les différentes autorités, la petite Kady, 14 ans, orpheline, élève en classe de 3^e et malade drépanocytaire totale, membre de l'association Luzingu, a, dans un témoignage pathétique, ému toute l'assistance en parlant de la condition des drépanocytaires au Congo, nullement épargnés par le sort, luttant contre les douleurs continues de dos, ventre, jambes, tête et de fortes fièvres, sans ignorer les infections de toutes sortes. « Au fur et à mesure que je grandis, je me rends compte que la drépanocytose est un combat quotidien pour tout malade et nos parents aussi, parce que nous avons un traitement à vie qui coûte cher. J'ai accepté ma maladie, je prends mes médicaments tous les ans. Aidez-nous à avoir des consulta-

tions gratuites et des soins gratuits », a-t-elle imploré, en interpellant le ministre de la Santé.

Selon Fatoumata Binta Tidiane Diallo, représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, la drépanocytose est un problème de santé publique qui constitue une préoccupation essentielle de l'OMS. Une maladie génétique la plus répandue en Afrique qui demeure classée parmi les plus négligées alors que dans beaucoup de pays, la mortalité des enfants et des femmes enceintes reste tragiquement élevée. « La célébration de cette journée procède à la prise de conscience de la nécessité d'une collaboration internationale pour la prévention et la lutte contre la drépanocytose », a déclaré le ministre François Ibovi, avant de suggérer le dépistage néonatal associé à l'éducation et aux soins complets qui permettent de réduire sensiblement la mortalité et la morbidité dues à la maladie au cours de la première enfance.

Le thème de cette année exige de : développer des programmes de dépistage pour une prise en charge précoce des enfants atteints de la drépanocytose ; améliorer la prise en charge des mères atteintes de la même maladie ; réduire le fort taux de mortalité. « Sur l'ensemble du

territoire national, des campagnes de sensibilisation, de dépistage gratuit et de formation sont organisées pour permettre à chacun de connaître son statut et les caractéristiques de la maladie. La drépanocytose est une maladie naturelle. Elle ne saurait être d'origine mystique, ni le fait d'un quelconque sorcier », a martelé le ministre avant d'ajouter que « le gouvernement de la République est en train de mettre en place un dispositif efficace de lutte avec l'inauguration prochaine du Centre national de référence de la drépanocytose ». Près de 300.000 enfants sont atteints de drépanocytose en Afrique où l'on compte 25 à 30% de formes hétérozygotes dans certaines régions - 1 enfant sur 100 est hétérozygote. Au Congo, sur une population d'environ 4 millions d'habitants, 25% sont porteurs de trait drépanocytaire, soit un million dont 20.000 drépanocytaires homozygotes (2%) sont des malades. La visite des points de consultation de la drépanocytose à l'hôpital général Adolphe Sicé, puis à l'hôpital général de Loandjili, a ponctué les activités prévues lors de la célébration de cette journée.

Hervé Brice Mampouya

ÉDUCATION DE L'ENFANT

Marie-Thérèse Loemba appelle au savoir-faire des professionnels de l'éducation

La directrice départementale des Affaires sociales de la ville a lancé cet appel lors d'une cérémonie organisée le 16 juin à la circonscription socio-sanitaire de Mvou-Mvou, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'enfant africain dont le thème cette année était « Une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée pour tous les enfants en Afrique »

Placée sous la houlette de Florent Paka, conseiller à la communication représentant le préfet de la ville, l'activité a réuni 156 enfants venant des écoles primaires Ndéndé Niengo et Emmanuel Dadet, les enfants pris en charge par l'association humanitaire Sodios ainsi que ceux du Parlement des enfants du département. L'occasion a permis à ceux-ci d'interpeller les autorités sur les maux dont ils sont actuellement victimes et qui les empêchent de suivre normalement leur scolarité et d'avoir une vie sociale stable. Citons parmi ces maux : la présence de poubelles nauséabondes ; la présence de vidéoclubs et de bars aux alentours des écoles ; le surpeuplement des salles de classe ; le manque de tables-bancs ; l'absentéisme et le manque d'enseignants ; la démission des parents ; la traite des enfants ; les phénomènes d'abus sexuels et de la maltraitance, etc.

Ces enfants ont aussi exhorté leurs amis à proscrire de leurs habitudes les jupes courtes et pantalons taille basse, à mieux

se coiffer et à mieux s'habiller. Cela, après avoir présenté les civilités aux invités en plusieurs langues locales (vili, lari, kouyou, bémbé...). S'appuyant sur le thème de l'année, Dorcas Palinas, présidente du Parlement des enfants de la ville, a exigé des parents et acteurs en charge de l'éducation : le respect du droit à l'éducation des enfants ; une éducation de qualité avec des formateurs engagés et dévoués à la cause ; une éducation adaptée pour tous les enfants y compris ceux vivant avec handicap souvent exclus du système éducatif. Par ailleurs, la jeune parlementaire a loué les efforts en matière d'éducation du président de la République, qui a notamment institué la gratuité de l'enseignement dans le pays.

Tenant compte de toutes ces doléances, Marie Thérèse Loemba a invité les enfants parlementaires, représentant les autres enfants du département, à connaître leurs droits et devoirs avant d'appeler les professionnels de l'éducation à mettre leur savoir-faire à la disposition de l'enfant. La directrice départementale a ensuite exhorté les parents à assurer le suivi des activités scolaires de leurs enfants. Des propos soutenus par Jérôme Magnokou, directeur départemental des droits humains, qui, après avoir fait un rappel, entre autres, des instruments juridiques et des droits de l'enfant, a indiqué : « Les parents doivent garantir le bien-être et l'intérêt de l'enfant. Il faut intensifier l'éducation de base, poursuivre le développement du réseau scolaire à tous les niveaux et

assurer sa formation à une citoyenneté responsable. »

Rappelant les lois et mesures prises dans le pays en faveur des enfants (lois scolaire, loi N°4-2010 du 24 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo, la gratuité des frais scolaires et du livre à l'école, la réhabilitation et la construction de certaines écoles), Marie-Thérèse Loemba a énuméré les actions menées par les services sociaux de base pour les enfants défavorisés.

Il s'agit, entre autres : de la gratuité et la réduction des frais d'hospitalisation pour les élèves malades ; de la prise en charge des élèves démunis en kits scolaires, vestimentaires et en produits pharmaceutiques ; de l'inscription et de la réinscription des enfants dans les écoles ; de l'insertion des familles défavorisées (enfants non scolarisés et malades) dans le projet filet de sécurité alimentaire.

« Chacun des maillons de la chaîne devra apporter du sien pour promouvoir l'éducation des enfants, représentant le vivier de la nation, appelés à perpétuer dans le temps et l'espace », a conclu la directrice départementale. Il sied de rappeler que la Journée internationale de l'enfant africain a été instituée en 1991 par l'Union africaine (OUA dans le temps) en mémoire du massacre des enfants de Soweto en 1976 en Afrique du Sud, qui protestaient contre la mauvaise qualité de leur éducation et exigeaient leur droit à recevoir un enseignement dans leur propre langue.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



CONGOIRON SA

La SOCIETE CONGO IRON SA porte à la connaissance de ses actionnaires de la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 juin 2014 à 12 heures au siège social, sis 70 Avenue du Professeur LockoMafouta (Derrière l'Ambassade des Etats Unis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration sur la marche de la société au cours de l'exercice écoulé, des rapports du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique,

-Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2013 et quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes

-Approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme sur les Sociétés commerciales

-Renouvellement de mandats d'administrateurs

-Pouvoirs pour formalités.

Fait à Brazzaville, le 16 juin 2014

La Direction Générale

Allianz Auto

Assurance de votre véhicule
pour rouler
tranquille

**1 mois gratuit
d'assurance Auto***

Valable du 02 juin
au 31 juillet 2014

Avec vous de A à Z

Allianz 

* Offre soumise à conditions, voir modalités dans le réseau Allianz.

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Plus de sept mille livres mis à la disposition du public

La quatrième édition de la Foire du livre organisée par l'Institut français du Congo (IFC) à Pointe-Noire, en partenariat avec l'association Le français en partage, a ouvert officiellement ses portes le 19 juin. Jusqu'au 28 juin prochain, plus de sept mille livres bon marché sont proposés à la vente au grand public.

Cette année, les organisateurs de la foire ont tenu compte des différents publics à qui elle s'adresse. Le 14 juin était réservé aux adhérents scolarisés ; les 17 et 18 juin, à l'ensemble des adhérents de l'IFC; et à partir du 19 juin, l'ensemble du public ponténégrin est invité à consulter et acheter des livres.

Médecine, sciences humaines, politique, histoire, psychologie, dictionnaires et encyclopédies, essais, romans pour enfants et adultes, sans oublier les manuels scolaires et universitaires, les bandes dessinées, les revues, etc., plus de sept mille livres attendent les lecteurs dans les différents rayons. Les livres de poche sont vendus 500 FCFA l'unité, tandis que les manuels scolaires pour le primaire et le collège coûtent 1 000 FCFA et 1 500 FCFA pour le lycée.

Pour Pauline Cassarin Grand, responsable médiathèque, la Foire du livre permet à chaque Ponténégrin d'acheter très peu cher au moins un livre, comparé aux prix parfois élevés auxquels certains ouvrages sont vendus dans les librairies.

Ce salon est l'occasion rêvée pour garnir sa bibliothèque de nouveaux ouvrages. Les bouquinistes, les lecteurs, les élèves et étudiants, les bibliothécaires et autres passionnés de lecture fréquentent régulièrement la foire, regrettant qu'elle soit trop courte. Concernant les prix et la qualité des ouvrages vendus, tous s'accordent à dire que la Foire du livre de l'IFC Pointe-Noire est une aubaine pour eux.

L'association Le français en partage, qui pourvoit l'IFC en différents ouvrages, œuvre pour la promotion du livre, de la lecture publique et de la Francophonie en expédiant des livres d'occasion en français dans de nombreux pays, et principalement en Afrique. Son objectif est de rendre les livres accessibles à tous en adaptant leur prix de vente au pouvoir d'achat local. Cette foire du livre offrira donc à tous l'opportunité d'acquérir des livres à moindre coût et ainsi de faciliter l'accès à la culture. Le siège de l'association est situé à Paris.

Hervé Brice Mampouya

POINTE-NOIRE

Les boissons doivent se vendre aux prix fixés par le ministère du Commerce

C'est ce qui ressort de la rencontre entre des représentants des syndicats des commerçants, des associations des consommateurs et des administrations intervenant dans le commerce et la direction départementale de concurrence et de la répression des fraudes commerciales. Celle-ci est organisée dans le cadre de la campagne de vulgarisation continue des prix des boissons gazeuses et autres marchandises associées.

En effet, outre le prix des boissons gazeuses et non alcoolisées, il a été aussi question, au cours de cette réunion, de définir d'autres stratégies qui permettront, durant deux mois, aux brigades des enquêteurs et contrôleurs commerciaux de se déployer chaque jour à travers tous les marchés et autres points de vente de la ville. Ceci, en vue de l'application de plusieurs lois et normes réglementant l'exercice commercial en République du Congo comme l'interdiction de la production, de l'importation et la commercialisation des sacs plastiques, l'affichage des prix des marchandises, la détention des stocks ou marchandises, les produits dont la date de péremption a été dépassée et autres.

« Il est question de rappeler à l'ensemble des com-

merçants quelques règles élémentaires de leur profession afin de mieux lutter contre la vie chère et la transparence du marché conformément aux orientations du ministère du Commerce et des approvisionnements. Ainsi, pour une meilleure application de la réglementation commerciale à Pointe-Noire, quelques textes sur les prix des boissons gazeuses, et autres lois sur le commerce sont distribuées aux commerçants durant la campagne », a expliqué Gaspard Massoukou, directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales.

Ainsi, la note n° 183/DMC/CG/14 du 16 juin 2014 des Brasseries du Congo sur le non respect des prix des bois-

sons gazeuses, adressée à la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire, souligne le fait que depuis le début de cette année, le gouvernement de la République a institué une taxe sur les boissons gazeuses. La conséquence de celle-ci est l'augmentation de la bouteille de 60cl (boisson gazeuse). Le consommateur achète maintenant à 400 F CFA au lieu de 350 F CFA. Malheureusement, les services de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, déplorent des abus de la part de certains commerçants (bars de la cité, boutiques et superettes) qui vendent cette bouteille de 60cl de boisson gazeuse au prix de 450 F CFA voire 500 F CFA.

Faustin Akono

SURF

Chad Bikoumou prêt à représenter le Congo dans les compétitions mondiales

Le jeune surfeur congolais Chad Bikoumou, champion du Rip Curl West Africa Tour organisé récemment à Pointe-Noire, et champion du Sénégal en 2012, a confié aux Dépêches de Brazzaville, le 20 juin, être prêt à représenter son pays au plus haut niveau mondial.

Chad Bikoumou compte représenter la République du Congo dans les plus grandes compétitions de surf du monde. Il estime avoir déjà fait ses preuves aux compétitions organisées au Sénégal en 2012 et 2013 d'où il est sorti premier et deuxième devant les meilleurs Français.

Le jeune champion veut

faire de son pays une grande destination de surf. Il réside en France depuis près de quatre ans, ce qui ne l'empêche pas de revenir au pays. Sa présence dans les eaux congolaises devrait motiver les jeunes Congolais à s'initier à cette discipline, afin de former une grande nation de surf.

Chad Bikoumou est né dans une famille de surfeurs. Il a commencé à surfer dès son plus jeune âge, aux côtés de son mentor, son père. Aujourd'hui, il se dit prêt pour n'importe quelle compétition de haut niveau.

L'Afrique est le continent oublié du surf. Pourtant, elle ne manque pas de

pratiquants. C'est la raison pour laquelle, Oumar Seye, de nationalité sénégalaise et ambassadeur du surf en Afrique, a créé en 2009 l'Africa Tour, afin de promouvoir cette discipline.

L'Africa Tour a deux objectifs : former les surfeurs africains et promouvoir la discipline afin de créer une Fédération africaine de surf. L'Africa Tour est déjà présente en République du Congo et au Sénégal ; d'ici 2015, elle sera organisée au Maroc et en Côte d'Ivoire. Le but de l'Africa Tour est de sélectionner les meilleurs surfeurs pour constituer une sélection africaine.

Hugues Prosper Mabonzo.

SERVICES AUX BÉNÉFICIAIRES

Obtenir une licence ou un master par la
Formation Ouverte & À Distance

APPEL À CANDIDATURES DE MARS À SEPTEMBRE CHAQUE ANNÉE

PLUS DE 80 DIPLÔMES PROPOSÉS DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES :

- Éducation et formation
- Sciences humaines
- Médecine et santé publique
- Sciences de l'ingénieur
- Droit, économie et gestion
- Environnement et développement durable

DIPLÔMES DÉLIVRÉS DANS NOS UNIVERSITÉS MEMBRES :

- du Burkina Faso
- du Cameroun
- du Canada
- d'Égypte
- de France
- du Maroc
- du Liban
- de Madagascar
- du Sénégal
- de Tunisie

Liste complète
www.auf.org/formation-distance
www.foad.refer.org

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Pour plus d'informations :
foad@auf.org
ou flashez ce QR code

Coopération et expertise au service du développement des sociétés

SAGES DU CONGO

Un congrès national annoncé en 2015

L'Organisation internationale de l'évolution matérielle (OIEM), une organisation caritative, va organiser en 2015, un congrès reconstituitif du tissu national des sages du Congo selon l'annonce faite, le 20 juin à Brazzaville, par l'inspecteur Franck Mayoukou, au cours d'un point de presse.

Pour l'heure, l'OIEM a déjà entamé la mise en place de ces instances dans certaines localités du Congo comme à l'Île Mbamou, à Linzolo et bientôt à la Léfini. Prélude au congrès constitutif, cette organisation compte s'installer dans plus de soixante-quatorze localités. « *Le creuset de notre civilisation est entre les mains de nos sages, qu'on relègue à l'arrière-plan. Au cours de ce congrès nous allons dégager des stratégies authentiques afin de trouver des solutions originales pour bâtir un Congo émergent, réconciliant, fraternel et solidaire* » indique l'inspecteur Franck Mayoukou.

Les initiatives entreprises par cette organisation, depuis neuf ans, visent à l'instauration d'une paix durable au Congo. « *Il n'existe aucune réponse pour aller au développement sans la paix et, la paix est à la base de tout progrès. Notre organisation l'OIEM encourage toutes les initiatives visant à influencer sur la politique des gouvernants vers un tel idéal* » a-t-il ajouté. L'OIEM met un accent particulier pour le développement de la notion du respect de la chose publique et les principes sacrés de l'amour du prochain. « *La paix c'est aussi la formation des citoyens à connaître leur droits et devoirs. À partir de ces deux règles majeurs, on peut fédérer vers une collectivité d'intérêt pour chuter sur la question essentielle* » a fait savoir l'inspecteur Franck Mayoukou.

À l'Île Mbamou et à Linzolo les jeunes et vieux ont accueilli les initiatives de cette organisation à travers quelques adhésions et en acceptant la mise en place des bureaux locaux. Pour conforter leur action au plan national, l'inspecteur de l'OIEM demande : « *Aux doyens en âge de mettre à contribution leur savoir et leur expérience, sans égoïsme, dit-il, au service de la jeunesse qui a besoin de retrouver des repères pour une meilleure référence. Aux jeunes nous leur disons, de servir le pays par leur dynamisme sous l'éclairage des conseils de sages, afin d'être utiles et agréables à la nation pour l'édification d'un Congo fort, puissant et compétitif* » a-t-il conclu.

Fortuné Ibara

CHAMPIONNAT DU MONDE DE LA JEUNESSE FÉMININE

Les handballeuses congolaises affûtent leurs armes

Les vingt-et une cadettes présélectionnées pour la préparation au Championnat du monde de handball de la catégorie, prévu du 20 juillet au 3 août en Macédoine, ont démarré les entraînements en deux groupes : l'un à Brazzaville et l'autre à Pointe-Noire.



Le groupe de Pointe-Noire, sous la conduite technique de l'entraîneur national adjoint, Victor Matené, a démarré la préparation le 12 juin ; celui de Brazzaville lui a emboîté le pas le 19 juin.

Rappelons que le Congo a validé son ticket au mondial lors de la Coupe d'Afrique des nations cadette disputée en 2013 à Oyo en occupant la troisième place après l'Angola et la Tunisie.

La Fédération congolaise de handball (Fécohand) a tout d'abord arrêté une liste de dix-huit joueuses avant d'y ajouter trois joueuses de Pointe-Noire. « *J'avais commencé la préparation avec vingt-deux joueuses mais la fédération a retenu six d'entre elles. J'ai dû modifier le programme de travail que j'avais élaboré à 95% parce qu'il est difficile de travailler avec six filles* », a indiqué l'entraîneur adjoint qui a mis l'accent sur le tir car, d'après lui, un match se gagne avec des tireurs. « *J'ai axé le travail en défense pour un 0-6 agressif et une défense en 3-3, car nos joueuses sont de petite*

taille. Les filles doivent aussi savoir placer des attaques parce que les autres sont plus averties. Nous devons travailler les attaques placées pour prendre en défaut les adversaires », a martelé Victor Matené

La liste des joueuses retenues par club et par ville :

Abo Sport (Brazzaville) : 1 - Maryse Iwangou ; 2 - Jadore Kanga ; 3 - Mercianne Hendo ; 4 - Patience Bhyrou.

Asel (Brazzaville) : 5 - Magdala Kipala ; 6 - Frevette Odila.

Asoc (Pointe-Noire) : 7 - Malongo

Banko Sport (Pointe-Noire) : 8 - Louisanne Mabounda ; 9

- Avelle Tondelé ; 10 - Belvina Mouyamba ; 11 - Esther Mbou.

Cara (Brazzaville) : 12 - Chardene Mondima ; 13 - Guynalie Mitsina ; 14 - Stéphanie Mayika.

Étoile du Congo (Brazzaville) : 15 - Leck Ngakoué ; 16 - Fridelia Nzihou ; 17 - Moud Mahoukou ; 18 - Bénicia Bahouanassoni ; 19 - Chimène Mawoungou.

Patronage (Pointe-Noire) : 20 - Milchera Pandi ; 21 - Merveille Badiata.

Charlem Léa Legnoki

RÉFLEXION

Les leçons – provisoires – d'une crise

Les troubles de toute nature qui agitent la France ne sont pas prêts de s'arrêter. À bien des égards même, étant donné l'incapacité que manifestent les pouvoirs publics à gérer correctement cette crise, l'on peut s'attendre à ce qu'ils s'aggravent dans les mois à venir. Une perspective qui conduit nombre d'observateurs de la scène française à pronostiquer sinon une révolution, du moins des troubles sociaux de grande ampleur pouvant conduire à des soubresauts politiques de grande ampleur tels que des élections législatives anticipées ou même le départ anticipé du président François Hollande.

Gardons-nous d'anticiper sur les événements à venir, mais tirons sans plus tarder les leçons universelles que la déstabilisation interne de la France comporte. Celle-ci comporte, en effet, cinq grands enseignements qui valent pour tous les peuples de la Terre.

1. Les difficultés économiques engendrent tôt ou tard des tensions sociales qui finissent elles-mêmes par n'être plus gouvernables. Si elles ne sont pas gérées correctement dans un temps relativement court, elles deviennent vite des obstacles insurmontables sur lesquels vient se briser la volonté politique, et cela quelle que soit l'inclination des plus hauts responsables.

2. Si le pouvoir, qu'il soit de gauche, de droite ou du centre, s'affaiblit du fait de la crise économique et sociale, il s'avère tôt ou tard incapable de s'opposer aux groupes de pression plus ou moins organisés qui le défient : administrations, syndicats, lobbies industriels et financiers, organisations de la société civile, partis politiques. Il finit par ne plus détenir aucun pouvoir.

3. L'incapacité qui en découle génère deux phénomènes qui se conjuguent pour aggra-

ver la crise : d'une part elle contraint les responsables politiques à discourir au lieu d'agir, d'autre part elle accélère le dérapage des dépenses publiques qui est à l'origine de la crise. À terme plus ou moins rapproché, elle accule le pays dans une impasse dont rien ne pourra plus le tirer.

4. Au plan international, cette incapacité a des effets désastreux dans la mesure où elle conduit le pays concerné à ne pas tenir ses engagements. Incapable de réduire ses dépenses intérieures tant sont puissantes les forces de toute nature qui s'y opposent, l'État se voit contraint de porter atteinte aux instruments qui lui permettaient jusqu'alors d'exister au plan international.

5. Seule la restauration d'un pouvoir fort peut permettre au pays de sortir de l'ornière dans laquelle l'incurie de ses dirigeants, de droite comme de gauche, l'a plongé. Mais cela n'est

possible que lorsque le peuple lui-même, prenant conscience du danger extrême que ses dirigeants lui font courir, en vient à réclamer dans la rue cette restauration.

Les mois et les années à venir se chargeront de dire comment la France s'y prendra pour sortir du mauvais pas où elle se trouve aujourd'hui, mauvais pas qui n'est ni le premier ni le dernier de sa longue histoire. Mais en attendant, ses alliés et partenaires seraient sages de tenir compte dans leurs calculs des difficultés extrêmes auxquelles ses dirigeants se trouvent concentrés. À terme plus ou moins rapproché, ils pourraient, en effet, se trouver contraints de trouver des solutions différentes aux crises qu'ils affrontent eux-mêmes et pour lesquelles ils recevaient jusqu'à présent un appui concret des autorités françaises.

Jean-Paul Pigasse